



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1949 JEUDI 27 FÉVRIER 2014

SOLIDARITÉ

Ray Lema et Lokua Kanza dans un concert pour la paix en Centrafrique

Le concert de solidarité est intitulé « Le temps de l'Ubuntu », terme qui signifie à la fois interdépendance, partage, solidarité et humanisme. L'évènement, indiquent les organisateurs, est un moment mémorable de mobilisation des musiciens pour la paix en Centrafrique et sur le continent. Parmi les musiciens qui seront présents figurent les Congolais Ray Lema, Lokua Kanza et So Kalmery, le Sénégalais Youssou Ndour, la Centrafricaine Idylle Bamba et l'Angolais Bonga. L'artiste Ray Lema sera accompagné sur scène par Fredy Massamba du Congo Brazzaville.

L'intégralité des recettes du spectacle servira à la reconstruction de l'espace « Linga Téré » de Bangui détruit au cours des récents événements. Il s'agit d'une structure culturelle privée installée à Galabadjia dans un des quartiers les plus populaires du nord de Bangui. **Page 13**

Comesa

La RDC prend la présidence tournante

La République démocratique du Congo vient de prendre la présidence tournante du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa). C'était à l'issue de l'ouverture des travaux du 17^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de cette organisation tenue mercredi à la Cité de l'Union africaine. La RDC sera secondée par l'Éthiopie et l'Ouganda qui occupent respectivement la vice-présidence et le poste de rapporteur dans le nouveau bureau. Joseph Kabila Kambange a, dans son mot de circonstance, remercié ses pairs pour la confiance qu'ils lui ont faite tout en leur rassurant de la volonté de son pays de mettre à profit sa présidence pour faire avancer la cause de l'intégration économique des États membres. Il les a, par ailleurs, invités à financer par eux-mêmes leurs projets pour assurer leur indépendance. Son ambition affichée est de voir le Comesa jouer un rôle important dans la région, inéluctable sur le continent et majeur dans le monde. **Page 11**



Passation de pouvoir entre Yoweri Museveni et Joseph Kabila

L'appui aux femmes des PME et des micro-entreprises réaffirmé

Dans l'esprit du thème de la 7^e table ronde des conjoints des chefs d'États et de gouvernement dont elle a présidé l'ouverture le 26 février au Fleuve-Congo Hôtel, la première dame de RDC a tenu les actrices de ces secteurs pour un atout au développement. Dans la perspective où l'appui aux femmes des PME et des micro-entreprises passe pour la priorité, la première dame de la RDC a énuméré au nombre des conditions d'adhésion de ces dernières un effort préalable de leur part à « s'imposer le respect par elles-mêmes ».

Elle a cependant déploré le fait que les femmes des PME font preuve d'une faiblesse dans la gestion des affaires accentuée par le faible niveau d'alphabétisation. **Page 12**



La première dame et ses hôtes du Comesa

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Pas de défilé ni de pagne le 8 mars

Placée dans la continuité du thème de l'année dernière « Ensemble contre la guerre et les violences faites aux femmes et aux jeunes filles en consolidant la paix et la justice pour le développement de la RDC », la journée du 8 mars sera célébrée avec contenance. L'aspect festif avec le port du pagne, qui était devenue comme une tradition autant que le défilé, ne figure pas au programme. Il est, par contre, prévu des journées de réflexion sur les conditions de la femme et de la jeune fille. Les femmes congolaises sont invitées à marquer un temps d'arrêt pour réfléchir sur leur situation en voyant dans quelle mesure elles pourront apporter leur contribution au développement du pays.

Le deuxième forum mondial des femmes francophones, organisé à Kinshasa du 3 au 4 mars, en collaboration avec l'organisation internationale de la Francophonie et le gouvernement français, marquera le mois de mars dédié à la femme. **Page 12**

DIVISION 1

DCMP perd son match par forfait contre l'AS V.Club

Le DCMP écope d'un forfait à l'issue de son match contre l'AS V.Club disputé dimanche au stade Tata-Raphaël pour avoir occasionné, via ses supporters, l'arrêt de la partie après le but inscrit sur coup franc par Lema Mabidi de V.Club à la 55^e minute de jeu. C'est ce qui ressort d'une décision de l'instance dirigeante de la Ligue nationale de football (Linafoot). Cette dernière a, par ailleurs, décidé que le team vert et blanc livre son pro-

chain match à domicile à huis clos. En outre, il lui est infligé une amende de 1.300 dollars dont 550 pour accumulation de cartons jaunes, 450 pour envahissement du terrain et 300 pour jets de projectiles. Les travaux de réhabilitation du stade ont débuté mercredi pour permettre aux deux clubs kinoïsi engagés en compétitions africaines d'y disputer leurs matches. **Page 13**

Page 13

Page 12

ÉDITORIAL

Sotchi

Revenons un instant sur les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi qui se sont achevés samedi sur les bords de la mer Noire au terme d'un parcours sans faute qui a laissé pantois des milliards de téléspectateurs sur les cinq continents. Non pour tresser des couronnes au président Vladimir Poutine qui a gagné un pari que tous les observateurs jugeaient à l'origine impossible à relever. Non pour saluer la renaissance d'une Russie millénaire qui, vingt ans après s'être effondrée, s'impose à nouveau comme l'une des premières puissances de la planète. Mais pour tirer de cette expérience les leçons qu'elle comporte.

Ce qui ressort de ces JO, c'est, d'abord, qu'un événement sportif – mais on pourrait en dire autant d'un événement artistique ou culturel – projeté du pays qui l'organise une image incroyablement positive dès lors que sa préparation et son déroulé s'avèrent impeccables. Au-delà de la puissance militaire, de la prééminence financière, de la domination politique qui étaient jusqu'à présent perçues comme les véritables ressorts du leadership à l'échelle mondiale, la capacité d'une nation à se mobiliser pour réussir une telle opération s'avère tout aussi payante, sinon même plus. Cela en raison du retentissement planétaire que les moyens de communication modernes donnent à ce genre de spectacle.

Ce qui ressort également des jeux de Sotchi est le fait qu'un événement bien préparé, bien conduit, bien conclu est capable de redresser en quelques jours la perception que le monde extérieur avait jusqu'alors d'un pays. Il ne résout assurément pas les problèmes auxquels celui-ci se trouve confronté, mais il a le mérite de prouver qu'en dépit des obstacles s'élevant sur sa route, ce même pays a en lui les forces nécessaires pour gagner. Dans un monde comme celui dans lequel nous vivons, où le pessimisme l'emporte volontiers sur l'optimisme, une semblable démarche est remarquable à tous égards. Elle confirme que la volonté humaine est capable de renverser les montages.

Pourquoi énoncer ici ces évidences ? Parce que le Congo devra relever dans les deux années à venir des défis importants qui sont, d'une part, le Festival panafricain de musique, d'autre part les Jeux africains, et que nous ferions bien de nous inspirer dans leur préparation des leçons que la très ancienne Russie vient de donner au monde.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Course pour la présidence de la fédération de Brazzaville

Sauf changement de dernière heure, l'assemblée générale élective des membres du secrétariat permanent de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de la ville de Brazzaville est prévue le 1^{er} mars.

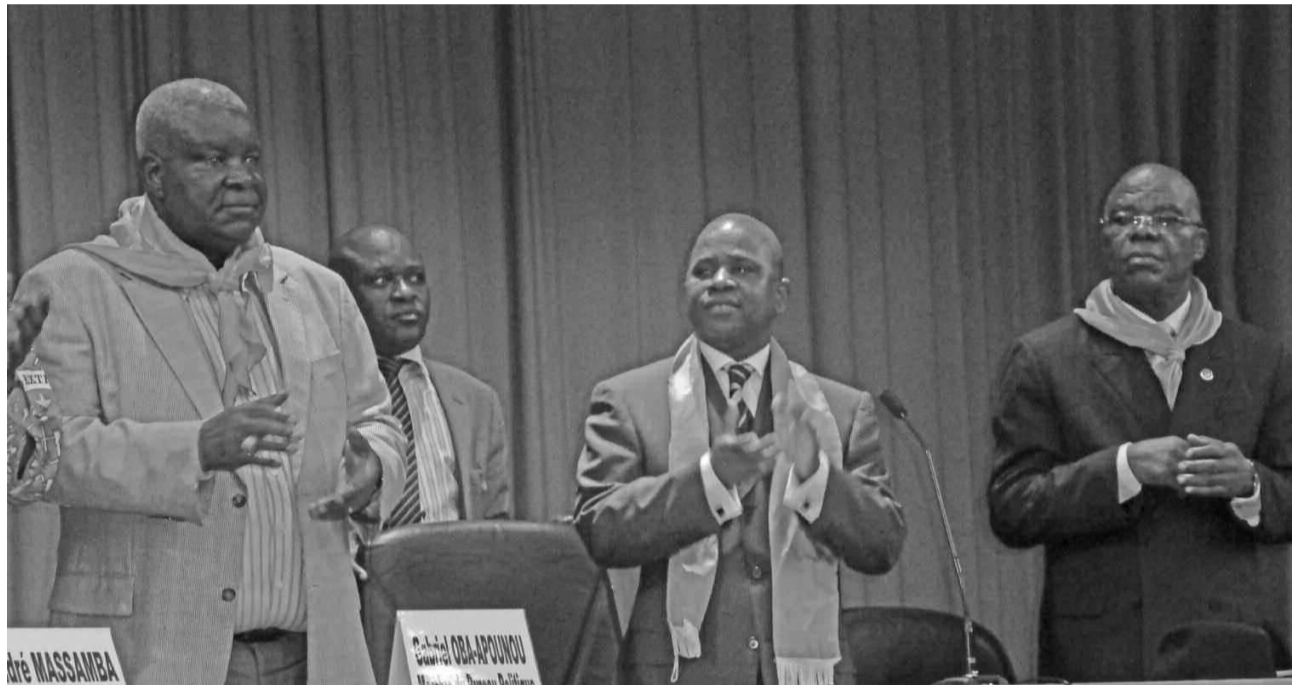
L'attente a été longue, chuchotée de nombreux militants de Brazzaville. Il a fallu en effet attendre plus d'une année l'élection du secrétariat permanent de la ville capitale, alors que les opérations de restructuration au ni-

rente.

Un message qui en cache un autre : celui qu'il existerait une fracture inavouée entre les militants. D'ailleurs, dans les réponses aux questions, le président du comité de Talangai, Théophile Adoua, appelait les militants à plus de sagesse et de discernement pour ne pas mener le parti à l'implosion, alors que le PCT est traversé par une crise née des sanctions prononcées contre divers dirigeants

rection politique du parti, exprimée lors du sixième congrès extraordinaire de 2011 consacré à l'ouverture aux autres formations politiques, de rajeunir la grande formation politique de la majorité présidentielle. Du côté de ses challengers à ce poste, on ne sent pas un grand enthousiasme. Tout se passe comme si tout était déjà joué par avance, alors la compétition n'a pas commencé.

On se demande quel jeu les militants



Pierre Ngolo entoure de Oba Apounou et Michel Ngakala

veau des cellules et des sections ont pris fin depuis plusieurs mois. On se demande toujours ce qui bloque la mise en place des instances dirigeantes au niveau de Brazzaville. Vraisemblablement, il se pose un problème de choix des hommes et des femmes devant conduire les destinées du PCT dans la ville capitale et de mode de désignation. Les militants du PCT de l'arrondissement 6, Talangaï, ont déjà annoncé la couleur au cours de la réunion du 22 février : ils récusent le consensus, qui est le mode d'élection choisi par le PCT pour désigner ses dirigeants aux différents postes à responsabilité, et préféreraient une élection libre et transpa-

rent. Au moment où nous mettons sous presse, aucun signe ne laisse envisager la tenue de l'assemblée générale élective pour le 1^{er} mars. Aucune banderole dans la ville ni d'invitation adressée aux journalistes pour la couverture médiatique de l'événement ; moins encore de spots publicitaires à la radio et à la télévision auxquels le PCT a habitué les Congolais, ou plutôt les Brazzavillois. De sources proches du président sortant de la fédération de Brazzaville, Gabriel Oba Apounou, on apprend qu'il se prépare à se succéder à lui-même, en dépit de l'ambition de la di-

de Talangai et d'autres arrondissements sont en train de jouer en récusant le consensus — pourtant prévu dans les documents fondamentaux du PCT — pour un vote libre et transparent. «Les militants ont constaté que ce mode de désignation de dirigeants était peu démocratique», a expliqué un membre du parti qui a requis l'anonymat. Rappelons qu'après le sixième congrès extraordinaire de 2011, deux départements seulement sur les douze que compte le Congo ne sont pas pourvus de nouveaux secrétariats permanents. Il s'agit de Brazzaville et de la Likouala. Qu'attendent-ils ?

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas

Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delorme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepèchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

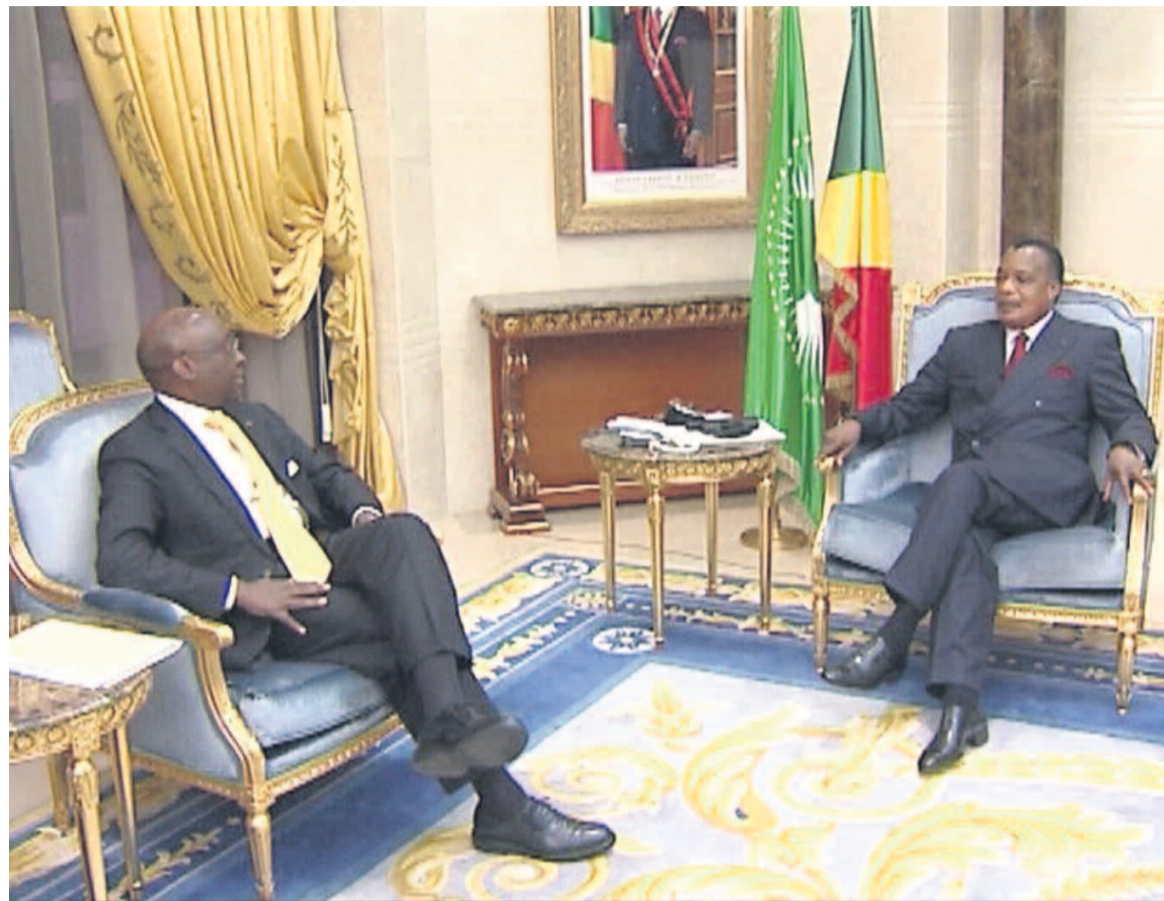
DONALD KABERUKA

L'Afrique centrale a les chances de réaliser son intégration

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, est convaincu que l'Afrique centrale va à terme réaliser son intégration sur tous les plans à l'instar des autres sous-régions du continent: «Je suis confiant que l'intégration dans cette région, la circulation des personnes et des biens vont aussi connaître le progrès comme ailleurs en Afrique», a-t-il déclaré, le 25 février à l'issue d'un entretien avec le chef de l'État congolais Denis Sassou N'Guesso.

Évoquant le retard pris à ses yeux, notamment par l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord sur les questions d'intégration, en dépit d'énormes potentialités économiques dont elles regorgent Donald Kaberuka a souligné la nécessité pour les Africains de se serrer les coudes: «la vie de notre continent est profondément ancrée dans notre capacité de nous mettre ensemble et mutualiser nos forces», a-t-il déclaré.

Plus importante institution financière de l'Afrique, la BAD apporte des fonds à la réalisation



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et Donald Kaberuka

de nombreux projets développés sur le continent en matière de routes, d'électricité, d'eau potable, d'éducation et de santé.

Dans la région d'Afrique centrale, elle a financé les études de faisabilité du Pont Route-rail Kinshasa-Brazzaville avec le

prolongement du chemin de fer reliant Kinshasa à la localité d'Ilebo en République démocratique du Congo. La BAD finance

également les routes d'interconnexion entre Congo-Gabon et Congo-Cameroun.

Au mois de décembre passé, la BAD a approuvé un prêt de 152,3 millions de dollars américains pour le projet de la route Ndende-Dolisie reliant le Congo et le Gabon. Cet appui comprend 106,1 millions de dollars en faveur du Gabon au titre du guichet de la BAD et 46,2 millions de dollars pour le Congo dans le cadre du fonds africain de développement. Le projet routier Ndende-Dolisie prévoit l'aménagement de 274km de route principale dont 144km seront bitumés.

Tenant compte du retard qu'accuse l'Afrique, la BAD vient d'instituer le fonds «Africa 50» qui devra mobiliser en moyenne 100 milliards de dollars chaque année pour financer les projets d'infrastructures.

Après Brazzaville, Donald Kaberuka est attendu à Libreville au Gabon où son programme prévoit des entretiens avec les autorités de ce pays.

Gankama N'Siah

PLAN

Les directeurs départementaux des statistiques en formation

Le but principal de cette formation ouverte le 25 février à Brazzaville par le directeur général de l'Institut national de la statistique, Samuel Ambapour, est de renforcer les capacités techniques et pratiques des directeurs départementaux des statistiques.

Au cours de cette formation, quatre thèmes bien ciblés seront développés portant essentiellement sur la planification stratégique et opérationnelle ; l'élaboration d'un cadre logique ; la présentation de la chaîne PPBSE ; ainsi que la définition des indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques et programmes du gouvernement.

Animé par un consultant national, ce séminaire vise cinq objectifs spécifiques, à savoir : former les participants dans la planification stratégique et opérationnelle ; rappeler les objectifs de la chaîne PPBSE (Planification-programmation-budgétisation-suivi-évaluation) et rappeler le processus de mise en place du CDMT.

«L'intérêt du séminaire me semble indéniable, car la production des statistiques de qualité ne serait pas possible si les cadres chargés de la conception et de la réalisation des projets d'enquêtes statistiques ne maîtrisaient pas suffisamment les outils de la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats», a souligné le directeur général de l'institut national de la statistique, Samuel Ambapour.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la bonne exécution du PND 2012-2016, élaboré par le gouvernement, dont l'objectif central et fondamental est de diversifier l'économie, afin d'accélérer la croissance, la croissance de l'emploi, la réduction de la pauvreté, et d'impulser l'industrialisation.

Cette formation qui se clôturera le 28 février, ambitionne également de présenter le Cadre de budgétisation stratégique des programmes d'actions prioritaires (CBS-PAP), et de former les participants à la définition des indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Programme national de développement (PND).

Firmin Oyé

TRAVAUX PUBLICS

La route Ouesso-Enyellé en phase de remblayage

Cette route, qui sera construite en trois modules, Ouesso-Pokola-Makao-Enyellé, permettra la libre circulation des personnes et biens. Elle servira également d'interconnexion entre Brazzaville, Ndjamena au Tchad, et Bangui en République centrafricaine, en passant par Ouesso, a rappelé le directeur général des Travaux publics, Blaise Onanga, le 25 février, lors d'une visite de travail dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

Le projet de tracé de la route Ouesso-Pokola-Makao-Enyellé, long de 565 km au départ, a été réduit à 340 km, grâce aux efforts du bureau d'études de la Setraf. Ainsi, cette route passera par Minipoutou, soit un gain de près de 200 km, avec le nouveau tracé de la Congolaise industrielle de bois (CIB), une société forestière qui œuvre dans la Sangha et la Likouala. D'un grand intérêt sur le plan sous-régional, un acompte a déjà été versé par l'État congolais pour le démarrage des travaux par la CIB.

«Nous sommes habitués à ce type de terrain. Comme c'est une route à vocation internationale, nous

réalisons des travaux plus lourds. Il est vrai que cela nous prendra beaucoup de temps, mais nous nous devons de réaliser un travail de fond. Nous avons reçu une avance, courant 2013, qui a permis de passer la commande du matériel pour le démarrage effectif des travaux», a fait savoir le directeur des Exploitations de la CIB, Denis Dechenaud.

Actuellement, 25 km sur l'axe Makao-Enyellé sont déjà remblayés, dont un kilomètre d'une vasière à

qu'à aménager 127 km sur Enyellé. Les travaux, qui ont débuté courant décembre, s'achèveront en 2015. Avant de visiter ce chantier, le directeur général des Travaux publics s'est également rendu dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest où il a visité le pont de la Mbessi, effondré, ainsi que les chantiers Ewo-Tsiéra-Tsiéra-Mbama-Itoumbi-Kellé-Mbomo.

Pour rappel, la CIB a réalisé les routes Mambili-Liouesso-Ouesso



Une partie de la route remblayée (© DR)

Ipendza, dans le département de la Likouala. Deux kilomètres ont été également réalisés sur l'axe n°1 à Mbindzo. Il ne reste plus

en quatre mois, et la route Kéta-Sembé-Souanké, longue de près de 285 km, en une année.

Josiane Mambou Loukoula



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste :	N° FPA/COG/ 5598
Date limite de dépôt des dossiers :	07 Mars 2014 à 16h00
Titre du poste :	Chargé de Programme Suivi/Evaluation
Type de contrat/Grade/Durée :	FT/ICS 9-NOB /un (1) an renouvelable dont trois mois probatoires
Lieu d'affectation :	Brazzaville avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération au Congo (2014 – 2018), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) cherche un Chargé de Suivi et Evaluation pour son Bureau de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée initiale d'un (1) an, dont trois (3) mois probatoire.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est un organe de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de populations dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

Description des tâches

Sous l'autorité du Représentant Résident, et par délégation, sous la supervision de l'Assistant Représentant, le/la Chargé(e) de Programme en Suivi/Evaluation, contribue de façon substantielle au suivi et à l'évaluation des activités techniques, institutionnelles et organisationnelles du programme-pays UNFPA. Il/elle contribue à la gestion des activités dans les domaines de Population et Développement, Santé de la Reproduction, des jeunes, Genre et Droits. Il/elle analyse et évalue les politiques, les tendances socio-économiques, et contribue à la formulation, l'évaluation des programmes conjoints et des cadres stratégiques et programmes de développement ; il/elle est chargé (e) d'appuyer le renforcement des activités de l'UNFPA dans le pays en veillant à l'intégration des interventions appuyées l'UNFPA, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les politiques et programmes de santé, de population et de développement, genre et droits humains. Il/elle joue le rôle de facilitateur dans le partage de connaissance et d'expériences et dans le domaine du suivi et évaluation des programmes et projets, à l'intérieur du bureau d'une part, et entre UNFPA et ses partenaires, d'autre part.

Le/la Chargé(e) de suivi et évaluation facilite le travail des consultants et Experts, ainsi que des Conseillers Régionaux et Conseillers Techniques principaux, il/elle collabore avec les partenaires du gouvernement, les agences multi et bilatérales, les agences du système des Nations Unies, la société civile, et les autres partenaires au développement, pour l'atteinte des objectifs de l'UNFPA ; en tant que membre à part entière de l'Equipe Programme de l'UNFPA, le/la Chargé(e) de Programme aura à accomplir les tâches suivantes :

1) Participer à la conception, à l'élaboration de la méthodologie et la planification des analyses de situation, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme-pays, ainsi que de toutes les recherches pertinentes y afférentes ; faire la promotion de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils de collecte de données, de suivi/évaluation des interventions, projets et programmes ;

2) Concevoir une méthodologie et des outils de collecte des données nécessaires à l'actualisation et au suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du bureau (Office Management Plan) et à l'élaboration du rapport annuel du Bureau (COAR) ; contribuer à l'alimentation des bases de données de l'ensemble du programme d'assistance de l'UNFPA au Congo, et des autres unités de l'UNFPA ;

3) Concevoir et gérer une base de données intégrée de suivi/évaluation du programme ; produire, mettre à jour les tableaux de bord et rédiger les documents de synthèse pertinents qui mettent en exergue les indicateurs clés du programme en tenant compte des documents nationaux, internationaux, régionaux de référence (OMO, P NCIPD, NEP AD, DSRP) pour les rendre disponibles et accessibles aux parties prenantes du programme partenaires, structures de mises en œuvres et bénéficiaires ;

4) Contribuer à la préparation, à l'organisation, et participer aux réunions statutaires du Programme (trimestrielles, annuelles) ; coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations émanant de toutes les réunions statutaires, les rapports d'activités, les missions, les évaluations, les recherches et les audits ; apprécier de façon systématique et objective l'atteinte des résultats ; participer aux visites de terrain et aux missions d'évaluation et préparer les contributions régulières aux rapports sur l'état d'avancement des interventions et des projets ; analyser les facteurs affectant l'atteinte des résultats, recommander des actions de correction et faire le suivi de ces recommandations

5) Faciliter le suivi par les autres chargés de programme des plans d'activités placés sous leur responsabilité ; rendre disponible des données cartographiées sur la réalisation du programme dans les zones d'intervention ; rendre disponibles des informations actualisées sur les consultants nationaux, les intervenants dans le domaine de populations et de développement, santé de la reproduction, genre, culture et droit ;

6) favoriser l'amélioration et l'harmonisation du contenu des outils de suivi/évaluation ; élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des équipes techniques du programme de l'UNFPA en suivi et évaluation ; promouvoir l'utilisation des outils et les approches de S&E auprès des agents de mise en œuvre (structures gouvernementales, ONGs, etc) partenaires du programme ;

7) Participer pour le compte du Bureau, aux réunions techniques préparatoires des grandes enquêtes (EDSC, ESP, etc.), aux recensements démographiques, et aux réunions de planification du programme statistique nécessaires pour la gestion du programme pays et la réactualisation de la base de données pour le développement dans le contexte de la réduction de la pauvreté

8) Participer activement au sein du Groupe Programme des Nations à la mise en œuvre des mécanismes de suivi et évaluation de l'UNDAF ; appuyer le programme de suivi et évaluation de l'UNDAF et des plans de travail conjoint de l'UNCT ; animer le groupe suivi et évaluation du système des Nations Unies

9) Accomplir toutes autres tâches que le superviseur jugera utile de lui confier.

Qualifications requises

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (Bac + 5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, ou tout autre domaine similaire ;
 - Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine du suivi/évaluation ;
 - Avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel national ;
 - Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ;
 - La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologiques/statistiques (SPSS, EpiInfo) ou système d'informations géographique (MapInfo, ArcGIS, etc.) est un plus ;
 - Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...) ;
 - Avoir une maîtrise du Français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en Anglais (niveau intermédiaire).
- Autres conditions

Nous recherchons les candidats qui ont :

- La capacité de conduire le plaidoyer et promouvoir une approche programme, axée sur les grandes orientations de politiques de développement, et de réduction de la pauvreté ;
- L'esprit d'initiative, le sens de l'innovation et du marketing des nouvelles approches et de nouvelles idées ;
- De bonnes aptitudes en relations publiques ;
- Une intégrité, un engagement et une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses ;
- Les compétences pour la gestion des relations humaines, la communication et le développement des individus ;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique, et une capacité de gestion axée sur les résultats ;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite
- Une disposition à travailler sous pression.

Dossier de candidature

- Composition

- o Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de références ;
- o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par email ou retrait au Siège UNFPA Congo) ;
- o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux) ;
- Lieu de dépôt : Bureau de l'UNFPA, rue Crampel (en face de la BDEAC). Vos dossiers seront adressés à UNFPA, sous pli fermé, à l'attention de :
Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Candidature n°FPA/COG/5598 «Chargé de Programme en Suivi et Evaluation»
Rue Crampel (en face de la BDEAC) – BP 19012
Brazzaville – République du Congo, Téléphone : (+242) 05 521 67 00
(N.B : Nos Bureaux sont ouvert du lundi à vendredi de 08h à 16 h)
Fait à Brazzaville, le 06 Février 2014

Barabara LAURENCEAU
Représentant e Résidente de l'UNFPA au Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «L'Ukraine, en deux morceaux, privée de ses élites cosaques, n'a jamais eu la possibilité de former ses élites et de bâtir un État.»

Charles Urjewicz, professeur à l'Institut national des langues orientales (Inalco), Libération, 24 février 2014.

□ «En RCA, je pense qu'un grand massacre aurait eu lieu si nous n'avions pas été là. Et puis la deuxième remarque : nous sommes dans un piège. Mais le piège c'est qui ? C'est notre travail et c'est l'honneur de la France de le faire.»

Bernard Kouchner, ancien ministre français des Affaires étrangères, RFI, le 25 février 2014.

□ «L'inégalité de traitement entre l'Afrique et le reste du monde à la Cour de La Haye, qui fait de plus en plus figure d'organe d'exécution du Conseil de sécurité de l'ONU, est malheureusement le reflet de la place à minima qu'occupe le continent sur la scène internationale et de sa faible représentation au sein des instances décisionnaires des grandes organisations comme l'ONU.»

Albert Bourgi, professeur des universités, Jeune Afrique, 25 février 2014

□ «La crise de l'euro a transformé la France en une sorte de pays test pour la survie de l'État providence qui, à travers ses incarnations diverses, reste un pilier de l'identité européenne d'après-guerre. Si la France, avec son fier passé et ses syndicats bagarreurs, réussit à sauver son modèle social, alors tous ses voisins y parviendront.»

Christopher Antoniou Pissarides, Prix Nobel d'économie, économiste britannico-chypriote, professeur à la London School of Economics, *Le Monde*, 20 février 2014

□ «Les langues nationales doivent coexister avec le français, sans pour autant le remplacer. Au début des indépendances, la tentation a été forte d'évacuer les langues colonisatrices. Or, le français appartient désormais à notre histoire, à notre identité, à notre relation avec le monde.»

Ngalasso Mwatha Musarji, RDC, coordinateur du dictionnaire sur le lingala et le sango publié par l'OIF, *jeuneafrique.com* (24 février 2014)

VIE ASSOCIATIVE

Les femmes appelées à intégrer les structures économiques de leur pays

«Les femmes offrent la clé d'un développement durable en investissant dans la promotion économique, sociale et politique», a déclaré le vice-président de l'organisation non gouvernementale Groupe d'action pour la santé et le développement communautaire, Georges Nguoumba, à l'occasion du lancement de la campagne d'opinion sur le thème «La femme, la pauvreté et le développement durable» à la mairie de Ouenzé.

La communication de Georges Nguoumba a porté sur le contexte de pauvreté, l'identification d'un pauvre, l'impact des rôles des femmes dans la réduction de la pauvreté et dans le progrès social ainsi que sur la façon d'atténuer la pauvreté et d'éviter sa féminisation.

La campagne de sensibilisation vise à interpeller les autorités en vue d'élaborer des politiques permettant l'implication des femmes dans la société. Selon Georges Nguoumba, les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes. Elles jouent le rôle reproductif, productif et de gestion de la communauté, mais elles ne sont pas impliquées ni consultées par les acteurs politiques dans le processus de développement.

Pour éviter la féminisation de la pauvreté, il est donc nécessaire de connaître les besoins spécifiques des femmes et de les intégrer en invitant les pauvres à contribuer au processus de croissance comme partenaires et non comme bénéficiaires ; d'orienter les personnes avec une participation totale et des femmes sur le terrain ; d'insérer les femmes dans les structures dominantes ;

nombreux défis auxquels l'État seul ne peut pas faire face. Il faudrait qu'il y ait des individus en réseau, des ONG pour apporter des contributions à l'État pour qu'il y parvienne», a-t-il rappelé.

L'association compte également sensibiliser les femmes et les peuples autochtones des départements des Plateaux et de la Lékoumou sur les maladies sexuellement transmissibles.



La photo de famille lors du lancement (© Adiac)

d'investir dans la croissance du rôle des femmes et de donner une priorité élevée au développement rural pour éviter la migration vers les villes.

Il a, par ailleurs, souligné qu'en lançant cette campagne, l'association attendait que les femmes apportent des idées novatrices pour le développement. «Actuellement, il y a de

bles. Avec cette action, elle entend combattre la marginalisation dont ils sont victimes de la part des Bantous. Rappelons que cette association existe depuis près de quatorze ans au Congo. Elle a pour objectif d'apporter son savoir-faire auprès des acteurs politiques.

Lydie Gisèle Oko

MÉDIAS

Plaidoyer pour restaurer l'ACI

La direction départementale de l'Agence congolaise de l'information (ACI)-Sangha sollicite des pouvoirs publics la réhabilitation de ses locaux afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de pourvoyeur d'informations.

Fruit de la coopération canadienne depuis les années quatre-vingt, le siège de l'ACI-Sangha est aujourd'hui en très mauvais état. Cette direction souffre aussi d'un sous-équipement considérable, notamment en matériel informatique, qui ne lui permet pas d'arrimer cet organe de presse aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et en moyen de

transport pour la collecte de l'information au plus profond de la Sangha.

À cet état de dénuement notoire s'ajoutent les mauvaises conditions de travail et l'occupation anarchique de son domaine. Le terrain de l'ACI-Sangha, signale-t-on, est squatté par des citoyens qui construisent des maisons en toute illégalité et les mettent en location. Un appel est donc lancé aux services habilités afin que cet espace appartenant à l'État lui soit restitué.

L'ACI est une organisation donnant la possibilité aux médias d'étoffer leurs informations par des textes, photos, etc. sur des pays dans les-

quels ils n'ont pas, ou pas assez, de correspondants, dans des domaines (musique, sport, économie) où elle peut compléter ou renforcer leurs propres productions.

La plus grande partie de la production journalistique des agences de presse est assurée par plusieurs milliers d'agences spécialisées dans un domaine particulier ou une technique de journalisme : photo, infographie, etc. Quel que soit l'actionnaire, les journalistes des agences de presse sont tous tenus au respect de la déontologie du journalisme et au principe de protection des sources d'information.

Fortuné Ibara



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des opportunités de bourses d'études pour les États-Unis

Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) a récemment présenté aux étudiants des facultés des sciences et techniques ainsi que de droit, les possibilités d'étudier aux États-Unis par le canal de la bourse Fulbright.

En l'absence du président de l'association, Bovid Chrishiler Atouta, empêché, il est revenu à Serge Goma de se livrer à cet exercice qu'il a parfaitement maîtrisé au regard des questions et de l'intérêt des participants. Créée l'année dernière et sponsorisée par le Département d'État américain par le truchement de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo, l'association CBFAA regroupe d'anciens étudiants congolais ayant étudié dans ce pays. Son objectif est de mener des actions à caractère communautaire et social.

«Nous faisons la promotion des possibilités d'étudier aux États-Unis par le canal de la bourse Fulbright dont nous avons bénéficié. Tout étudiant congolais peut bénéficier de la bourse Fulbright à condition de remplir les conditions suivantes : avoir une licence dans n'importe quelle

discipline et faire un bon score au test d'anglais TOEFL», a expliqué Serge Goma.

Outre cette présentation, l'association CBFAA a organisé une campagne de sensibilisation sur les problèmes environnementaux dans les deux facultés qui parta-



Les étudiants

gent en partie les mêmes bâtiments avec, à la clé, la remise aux responsables de matériel d'assainissement. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet sur la protection de l'environnement mis en place par l'association pour lutter contre l'insalubrité en milieu scolaire et universitaire.

Réceptionnant le don au nom des doyens des deux établissements

d'enseignement supérieur, le Pr Bernard M'Passi Mabilia s'est félicité de l'initiative de l'association CBFAA. Selon lui, l'amphithéâtre Biojuris, où se tenait la cérémonie, avait été bien choisi, car il reçoit les étudiants des deux facultés pour leurs cours. «Le choix de

cet amphi, qui n'est pas toujours propre, est un bon signe, car cela va encourager les étudiants à y être plus attentifs. Le problème de l'environnement est très actuel, avec tout ce qui se passe dans le monde. Nous connaissons les problèmes des changements climatiques qui nous affectent tous», a-t-il souligné.

Le président de l'Association des étudiants de la faculté de droit, Ben Michel Lomponda, a rassuré les donateurs quant au bon usage du matériel octroyé par la CBFAA. Il sera, a-t-il ajouté, géré de façon raisonnable pour ne pas décevoir les donateurs. «Le matériel que nous venons de recevoir sera présenté aux autorités académiques pour une gestion conjointe étudiants-administration, afin que rien ne soit dérobé», a-t-il assuré.

Même engagement du côté de l'Association des étudiants de la faculté des sciences et techniques, dont le président, Roll Dimeni, a trouvé les mots justes pour saluer cette initiative. «Les membres de cette association ont reçu la bourse américaine Fulbright. Ils ont étudié aux États-Unis et à leur retour, ils ont constitué cette association. Avec les fonds qu'ils ont reçus, ils nous font un don de bacs-poubelles et de brouettes. Vous savez, il n'est pas courant que quelqu'un achète avec son argent du matériel pour lutter contre l'insalubrité», a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

PATRIMOINE LINGUISTIQUE

Et si les langues africaines étaient enseignées ?

À l'occasion de la commémoration de la journée de la langue maternelle, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (Adea) a rappelé aux Africains l'importance de l'enseignement de la langue maternelle aux enfants dès les premières années.

D'après les informations publiées sur le site de l'Adea, la langue maternelle favorise une compréhension de base et rapide des enfants dans la lecture, l'écriture et le calcul. Selon leurs études, la combinaison des enseignements bilingues contribue à l'amélioration du processus d'apprentissage.

Notons que cette journée a été célébrée pour la première fois dans le monde en 2000, afin de promouvoir la diversité linguistique, culturelle et multilinguisme. Ces langues jouent également le rôle de préservation et de développement du patrimoine.

L'Adea est une association qui rassemble les ministres africains de l'Éducation, les donateurs et autres acteurs qui interviennent dans le secteur de l'éducation en Afrique. Elle contribue à l'élaboration des politiques éducatives et à la réforme de l'éducation, par l'organisation de nombreuses activités comme des conférences, forums et formations.

Lydie Gisèle Oko

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

et gagnez 1 mois gratuit de connexion Haut Débit de 512 Kb/s

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
 Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables

acer

➤ Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Rouge et Gris)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

AFFAIRE HISSÈNE HABRÉ

L'État tchadien s'est constitué partie civile

Le pool des avocats du Tchad a annoncé que la lettre de constitution de partie civile avait été déposée le 25 février aux greffes des Chambres africaines extraordinaires, le tribunal spécial créé en vue de juger l'ancien président tchadien Hissène Habré et basé dans la capitale sénégalaise.

En déposant cette lettre de constitution de partie civile, l'État tchadien entend ouvrir un volet économique dans l'affaire, estimant que Hissène Habré, qui a dirigé le pays de 1982 à 1990, a causé un préjudice financier au pays, ont expliqué le ministre tchadien de la Justice, Béchir Madet, et Me Philippe Houssine, coordonnateur du pool d'avocats du Tchad devant la presse après le dépôt de la lettre. Plus de mille personnes, se considérant comme victimes directes et indirectes de son régime, se sont constituées parties civiles en juillet 2013 dans son procès.

Inculpé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et tortures commis au cours de ses huit ans au pouvoir, Hissène Habré est actuellement incarcéré à Dakar où il s'est réfugié après avoir été renversé en 1990 par l'actuel président Idriss Deby Itno.

Pour le ministre tchadien de la Justice, dans l'état actuel des choses, son pays est effectivement «la victime parfaite des agissements de Hissène Habré» puisque «dans sa fuite [...], il n'a pas oublié d'emporter (de l'argent), de vider les caisses de l'État.»

«En entrant dans la procédure, nous, République du Tchad, nous voulons aider les Chambres africaines à faire un procès qui permettra d'abord à beaucoup de familles de faire leur deuil, ensuite de pouvoir indemniser les survivants ou leurs ayants droit et au peuple tchadien de se réconcilier», a-t-il précisé.

Selon certains avocats, les personnes physiques qui ont déjà engagé cette même démarche dans la procédure n'ont pas compétence à se constituer partie civile sur l'aspect économique: seul l'État tchadien qui a subi des préjudices économiques est habilité à le faire.

La démarche des autorités tchadiennes a suscité des réactions de la part du collectif des avocats des victimes du régime d'Hissène Habré. Dans un communiqué rendu public le même jour, le collectif a estimé que la démarche de l'État tchadien n'avait pas de base juridique et que son entrée dans la procédure devrait être déclarée irrecevable. «Se constituer partie civile devant les Chambres africaines extraordinaires n'est pas le rôle de l'État tchadien», affirme-t-il dans le texte signé par Me Jacqueline Moudeina, du barreau de N'Djamena, et Me Assane Dioma Ndiaye, du barreau de Dakar. Le collectif exhorte N'Djamena à plutôt «renforcer sa collaboration avec les Chambres africaines extraordinaires en assurant la sécurité des témoins, des magistrats et des avocats des victimes et de la défense», et à transférer à Dakar trois personnes poursuivies dans le cadre de cette même affaire, qui résident actuellement sur le sol tchadien.

Afin de juger l'ancien président tchadien, le Sénégal et l'Union africaine (UA) ont signé, en décembre 2012, un accord pour la création au Sénégal d'un tribunal spécial. L'année dernière, le Tchad et le Sénégal ont signé un accord devant permettre aux juges du tribunal spécial chargés de son procès de mener des enquêtes au Tchad. Hissène Habré a été arrêté le 30 juin 2013 à Dakar, puis inculpé le 2 juillet 2013 par le tribunal spécial et placé en détention préventive.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Un chef de la milice anti-balaka arrêté

Patrice Édouard Ngaïssona, le coordonnateur politique autoproclamé des milices d'autodéfense anti-balaka hostiles aux musulmans, a été appréhendé avec deux de ses collaborateurs dans la région frontalière de la Likouala, en République du Congo.

Dans un communiqué publié le 25 février, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) s'est félicitée de l'arrestation de l'ancien député à l'Assemblée nationale centrafricaine, qui présidait la Fédération nationale de football avant d'être nommé ministre de la Jeunesse sous l'ex-président en exil François Bozizé. Par ailleurs, la Misca a remercié

les autorités congolaises pour leur soutien et pour «leur contribution inestimable à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA».

Patrice Édouard Ngaïssona a continuellement réaffirmé son rôle de «coordonnateur politique» du groupe dont les éléments continuent de terroriser des populations et de commettre de nombreux actes criminels, faisant ainsi peser une grave menace à la paix et à la cohabitation paisible entre communautés. C'est dans ce contexte que le chef de la Misca a mené des consultations étroites avec les pays de la région pour faciliter une action coordonnée dans la lutte contre ce

groupe.

Cette arrestation précède celle des huit autres chefs des milices anti-balaka qui sèment la terreur à Bangui et dans d'autres villes du pays. Ces milices sont responsables des violences, des pillages et des lynchages envers les musulmans.

Rappelons que c'est le 15 février que des unités de la Misca, avec le soutien de la Mission Sangaris, ont lancé une opération de désarmement dans le quartier de Boy Rabe, situé dans le quatrième arrondissement de la ville de Bangui, afin de neutraliser les éléments du groupe armé illégal anti-balaka.

Yvette Reine Nzaba

HUMANITAIRE

L'exode provoqué par le conflit en Centrafrique inquiète le PAM

Dans un rapport publié le 24 février, la directrice régionale du PAM, Denise Brow, estime qu'il y a une nécessité d'assistance à la fois en Centrafrique et dans les pays voisins, que ces personnes en ont besoin maintenant et ne devraient pas avoir à attendre.

personnes ont un besoin urgent d'assistance humanitaire. «Nous faisons face à une crise régionale qui va bien au-delà des frontières de la Centrafrique. Ces personnes, qui ont souvent tout perdu, ont été victimes ou témoins d'indicibles violences et n'ont eu d'autre choix que de

de nouvelles contributions sont nécessaires rapidement.

En effet, plus de 70.000 personnes ont fui la Centrafrique pour se réfugier au Tchad ; 62.000 sont en République démocratique du Congo (RDC), 28.000 au Cameroun, et 12.000 en République du Congo. Dans le



Denise Brown, lors de son séjour à Bangui

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) s'inquiète de ne pas pouvoir répondre aux besoins de ces populations extrêmement vulnérables, faute de fonds suffisants et des conséquences du déplacement de la population vers les pays voisins, où plus de 150.000

partir », a indiqué Denise Brown. Selon le PAM, plusieurs pays limitrophes accueillent déjà un grand nombre de réfugiés de différents pays et les ressources disponibles deviennent limitées. En RDC les stocks de céréales destinés aux réfugiés centrafricains sont quasiment épuisés et

Sud du Tchad, 39.000 personnes ont déjà reçu une assistance alimentaire. Dans les six prochains mois, le PAM prévoit d'assister 150.000 personnes, 50.000 en vivres et 100.000 sous forme de bons d'achats pour un montant total de 16,3 millions de dollars.

Y.R.Nz.

Appel à candidatures pour un poste d'enquêteur temporaire

Projet à la recherche d'un enquêteur dynamique qui parle des langues ouest africaines. Qualifications : expérience sur un poste similaire, ou expérience professionnelle dans les affaires (import/export) ; rigueur et capacité à respecter les délais et respect des instructions verbales et écrites indispensables ; maîtrise d'une ou plusieurs langues de l'Afrique de l'Ouest exigée. Pour postuler : appelez le 06 823 16 36 avant le mercredi 5 mars 2014.

Store
OFIS



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT
Livré avec Windows 7 Pro 64



- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

OFIS
TRAINING
Center

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Agence de Brazzaville
Boulevard Général Ngandu, Centre Ville
Face au Ministère des Postes et Télécommunications



Devenez Partenaires de Total Congo pour la distribution des lubrifiants TOTAL

La Société TOTAL Congo, acteur de référence dans le secteur des Lubrifiants, recherche des partenaires pour la distribution des Lubrifiants TOTAL.

Saisissez cette opportunité, et devenez distributeur/revendeur de toute la gamme des lubrifiants TOTAL. Pour cela, il faut idéalement que vous puissiez justifier :

- d'une expérience avérée dans la distribution ;**
- de bonnes références en gestion et développement de business ;**
- d'une bonne capacité financière;**
- d'un accès à des installations de stockage.**

Les personnes physiques et morales intéressées sont priées de faire acte de candidature au plus tard le 31 Mars 2014 en adressant leur dossier par messagerie électronique (e-mail) à l'adresse contact@totalcongo.com ou en le déposant dans nos bureaux soit à Brazzaville

Total Congo S.A.

Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA

Tél. BZV : 00 242 06 660 65 26 – Tél. PNR : 00 242 06 660 65 27

Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA

Siège social : Rue de la Corniche – BRAZZAVILLE – REP. DU CONGO

RCCM n° 07-B-302 – NIU : M 2005110000197159

DEVOIR DE MÉMOIRE

La campagne Kwibuka 20 lancée à Brazzaville

L'ambassadeur du Rwanda au Congo, Amandin Rugira, en résidence en République démocratique du Congo, a choisi le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour lancer cette campagne, en prélude à la commémoration des 20 ans du génocide des Tutsi du Rwanda.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général adjoint en charge de l'Afrique du ministère des Affaires étrangères, Maurice Malanda, de quelques diplomates en poste au Congo, de la directrice générale du mémorial, Béline Ayessa, et de la communauté rwandaise à Brazzaville.

Avril 1994- Avril 2014, il y a 20 ans que le peuple rwandais a souffert dans sa chair, les conséquences d'une folie meurtrière dont le bilan macabre a enflammé au-delà du territoire national, l'Afrique tout entière. Pour ce faire, une campagne dénommée «Kwibuka 20» a été lancée le 7 janvier 2014 à Kigali. Cette campagne est l'occasion de rappeler un passé qui ne s'oublie pas : le génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda et sa reconnaissance par la communauté internationale. La campagne «Kwibuka 20» qui signifie en langue rwandaise «se souvenir», est le point de départ d'une série de manifestations organisées pour le 20^e anniversaire de ce génocide. Ces manifestations culmineront pendant la période de commémoration qui ira du 7 avril au 19 juillet 2014.

Amandin Rugira a déclaré qu'en dépit du fait que quelques auteurs de ce génocide ont certes été jugés et condamnés par des tribunaux tant au niveau national qu'international, mais beaucoup d'autres restent encore en liberté.

Certains menacent même de récidiver et s'appliquent à transmettre l'idéologie du génocide à leurs enfants. C'est le cas des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), connues de tous, d'être éloquentes à ce sujet.

Vingt ans après le génocide, quel bilan et quels sont les défis?

L'année 2014 est spéciale pour le peuple rwandais, parce qu'un accent particulier est mis sur le bilan des 20 ans post-génocide, mais aussi sur la mémoire et le mémorial sur la justice et sur la requête de réparation pour les victimes et les survivants.

Pour Amandin Rugira, la mémoire et le mémorial sont essentiels, car ils s'opposent à la destruction radicale de toute trace existante, marquant la singularité d'un génocide, étant donné que pour les génocidaires, les victimes devraient disparaître dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi le fait d'ériger un mémorial incarne une forme de résistance à cette utopie exterminatrice. «Honorer cette mémoire et entretenir sa flamme, est un devoir pour tous, le questionnement étant essentiel. Il est essentiel dans la vertu de nos enfants, car le fanatisme, l'intolérance, la haine et la violence, peuvent détruire l'humanité tout entière. Il faut réapprendre à respecter toute vie humaine quel qu'en soit la différence. Il faut élaborer des moyens adéquats de prévention et de répression contre toute tentative de génocide sans aucune forme de complaisance. Cela est d'autant plus impératif à tous car l'expérience du Rwanda a montré que même les planificateurs et les exécutants de ce génocide ont subi



Les corps constitués et autres autorités présentes à la soirée

des conséquences de leur sale besogne.»

Avant d'ajouter que ceci est capital car la prévention contre la barbarie productive interpelle tous, et cela devrait être abordé systématiquement dans des programmes éducatifs. Des scènes de lynchage des civils qui se passent à Bangui en République centrafricaine (RCA), en pleine journée et sur la place publique, sont très inquiétantes, au point où les slogans «Jamais plus ça» deviennent des vains mots.

L'ambassadeur du Rwanda a informé l'auditoire qu'en date du 7 janvier 2014 lors du lancement officiel de Kwibuka 20, la flamme a été allumée au site mémorial de Kigali et depuis il fait le tour de tout le pays et retournera au site mémorial de Kigali le 7 avril 2014, date de la 20^e commémoration du génocide contre les Tutsi. Cette flamme, dit-il, symbolise le devoir d'entretenir la mémoire du passé sans pour autant en rester prisonnier, étant donné que les Rwandais sont portés par l'inspiration d'agir dans l'intérêt des générations futures dans un Rwanda uni et prospère. Ladite flamme symbolise aussi l'espoir et les perspectives d'avenir meilleur du

peuple rwandais sorti des ténèbres. Puis, il a demandé à tous les représentants des pays et institutions internationales de se joindre au Rwanda en cette période du lancement de la campagne «Kwibuka 20», afin de contribuer à réparer le passé pour préparer l'avenir et contribuer ainsi à la construction d'un monde plus juste, plus viable, plus équitable, sans règne ni exclusion.

Maurice Malanda, secrétaire général adjoint en charge de l'Afrique au ministère des Affaires étrangères, représentant le ministre empêché, a lu la déclaration de ce dernier dans laquelle, il précise que le devoir de mémoire donne à l'humanité toute entière la force, de tirer les leçons du passé en vue de bâtir l'avenir dans la paix et la stabilité. Le secrétaire général adjoint a reconnu que la communauté Tutsi, dévorée par les événements de 1994, a connu les moments les plus sombres de son histoire. Mais ces souvenirs, c'est avant tout agir et toujours rappeler au monde les faits qui se sont déroulés au Rwanda en avril 1994. Ces souvenirs, c'est aussi aider les rescapés qui sont restés solidaires avec eux dans la re-

cherche des causes de cette tragédie qui a frappé le Rwanda, et surtout poser les jalons pour que ce qui s'est passé ne se reproduise jamais.

Maurice Malanda a déploré aussi le fait que la sous-région Afrique centrale n'est toujours pas à l'abri des drames proches de celui du Rwanda. C'est le cas de ce qui se passe en RCA. La seule différence est qu'on observe la mobilisation de la communauté internationale, de la communauté des États de l'Afrique centrale, et de l'Union africaine pour stabiliser une situation qui n'était pas loin de tourner au chaos. Il pense qu'en Afrique centrale, il faut plus que jamais investir entre autre dans l'éducation des jeunes, surtout lorsque l'on sait que tous ces groupes armés qui pullulent çà et là sont composés en majorité de jeunes désœuvrés manipulés habilement par les fauteurs de trouble. C'est pourquoi, en vue de prévenir d'autres cas de génocide, Maurice Malanda a suggéré : la mise en place d'instruments de lutte contre l'apologie du génocide ; l'assistance aux victimes et rescapés du génocide ; le combat pour l'émergence d'un système sociopolitique et législatif où seront bannis les manifestations de toute forme d'intolérance ; la contribution de l'État rwandais et de ses collectivités locales dans l'effort de restauration de l'unité, de la concorde et de la réconciliation nationale.

À l'issue de ces allocutions, les participants ont allumé la flamme en guise de souvenir ; avant que ne soit projeté un film d'une dizaine de minutes en versions anglaise et française.

Bruno Okokana

PALABRES AUTOUR DES ARTS

«Les plus belles histoires d'amour sous le soleil»

Une semaine après la célébration de la Saint-Valentin, l'équipe des Palabres autour des arts s'est déportée à la Librairie-Galerie Congo pour le plus grand bonheur des nombreux amateurs de littérature africaine.

Au programme du 20 février, l'équipe des chroniqueurs, constituée de Touhfat Mouhtare, Réassi Ouabonzi, Célia Sadaï autour de Joss Doszen, s'en est donnée à cœur joie pour défendre les livres du mois — Saisons sauvages (Kettly Mars), Trop de soleil tue l'amour (Mongo Beti), Un balcon sur l'Algérois (Nimrod) et Le Mzungu mangeur d'hommes (Joseph Ndwaniye) — qui avaient retenu leurs suffrages. Daniel Maximin, poète, romancier et essayiste, était le palabreur invité du jour.

Entrant directement dans le vif du sujet, la présentation a démarré par Trop



Session des Palabres autour des arts sur le thème « les plus belles histoires d'amour sous le soleil » à la Librairie-Galerie Congo (© DR)

de soleil tue l'amour, du Camerounais Mongo Beti, dont la chronique a ravi l'auditoire. Le dernier roman du Tchadien Nimrod, *Un balcon sur l'Algérois*, a, pour sa part, entraîné des débats enflammés et quelque peu

houleux. Par la suite, le roman du Rwandais Joseph Ndwaniye, *Le mzungu mangeur d'homme*, a recueilli des avis très positifs. Quant à la chronique de *Saisons sauvages* de Kettly Mars, elle a soulevé un enthousiasme

unanime. En seconde partie, le Gadeloupéen Daniel Maximin a rejoint la troupe de chroniqueurs pour un récit imagé de son ouvrage *Aimé Césaire, frère volcan*, paru en 2013 aux Éditions du Seuil. Avec brio, le poète-romancier est revenu sur la genèse de ses identités. Un récit mêlant une cartographie de ses singularités, de ses rencontres dans le milieu des ténors des littératures des cinq continents ou des retrouvailles autour des enseignements nocturnes dans le Quartier Latin. En ligne de mire : Léon Gontran Damas, Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, les grands auteurs de l'époque.

Grâce à la passion et à la verve propre au narrateur, le public a vécu une soirée palpitante entre émotion et sourires. Au-delà de la littérature, Daniel Maximin s'est également fait le chan-

tre de la Sape. «L'habillement est le témoignage de la noblesse du combat des ancêtres vainqueurs», a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Le beau costume, les chaussures de marque, les accessoires, dont fut longtemps privé l'esclave, deviennent l'expression d'une résistance, d'un acte politique. L'affranchi exprime sa liberté.» Pour conclure, Daniel Maximin a salué la Librairie-Galerie Congo en se souvenant des rencontres qu'organisaient autrefois Présence africaine, la revue et maison d'édition mythique où se retrouvait l'intelligentsia noire de l'époque.

Pour finir, dans la pure tradition africaine, les échanges se sont poursuivis autour d'un verre de l'amitié. Les rires retentissent encore dans ce lieu de rencontres qu'est la Librairie-Galerie Congo.

Marie Alfred Ngoma



DECOLUXE

Un monde merveilleux !
Décoration, Ameublement,
Peinture et conseils.

Contact : 06 896 47 87

E-mail : sabra_wassim@hotmail.fr

FOOTBALL

La sélection algérienne pour le match amical du 5 mars face à la Slovaquie

Les Fennecs d'Algérie recevront la Slovaquie à Blida, le 5 mars. Pour cette rencontre amicale, Vahid Halilhodzic a convoqué un groupe de 28 joueurs. Notons les absences de Nabil Ghilas (1 match en 19 buts avec Porto cette saison), de Ryad Boudebouz (3 buts et 5 passes décisives en 24 matchs avec Bastia) et d'Ishak Belfodil (1 but et 1 passe décisive en 14 matchs avec Livourne). À souligner en revanche le retour de Rafik Djebbour, dont la dernière sélection datait de juin 2013, et la première sélection du jeune Zinedine Ferhat, milieu offensif de 20 ans.

Gardiens : Rais Mbolhi (CSKA Sofia/Bulgarie), Mohamed Zemmamouche (USM Alger), Azzedine Doukha (USM Harrach), Cédric Si Mohamed (CS Constantine).

Défenseurs : Madjid Bougherra (Lekhwiya/Qatar), Carl Medjani (Valenciennes/France), Essaïd Belkalem (Watford/Angleterre/2^e division), Rafik Halliche (Académica Coimbra/Portugal), Ali Rial (JS Kabylie), Liassine Cadamuro (Real Majorque/Espagne), Nacereddine Khoualed (USM Alger), Aïssa Mandi (Reims/France), Djamel Mesbah (Livourne/Italie), Faouzi Ghoulam (Naples/Italie).

Milieux : Mehdi Mostefa (AC Ajaccio/France), Saphir Taider (Inter Milan/Italie), Adlène Guediouara (Crystal Palace/Angleterre), Medhi Lacen (Getafe/Espagne), Hassen Yebda (Udinese/Italie), Sofiane Feghouli (Valence/Espagne), Abdelmoumen Djabou (Club Africain/Tunisie), Foued Kadir (Rennes/France), Yacine Brahimi (Grenade/Espagne), Nabil Bentaleb (Tottenham/Angleterre), Zinedine Ferhat (USM Alger).

Attaquants : Hilal Soudani (Dinamo Zagreb/Croatie), Islam Slimani (Sporting Portugal/Portugal), Rafik Djebbour (Nottingham Forest/Angleterre).

Camille Delourme

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France et en Europe

Ligue des champions : 8^e de finale aller

Pas toujours à la fête en championnat grec (14 matchs dont 8 comme titulaire sur les 26 disputés par son club), Delvin Ndinga était titularisé, mardi soir, lors de la réception de Manchester United. L'ancien Auxerrois a livré une prestation remarquable : aligné au sein d'un milieu à quatre, le Congolais a touché un grand nombre de ballons, 65, pour un déchet minimal (5 pertes de balle). S'il semble toujours aussi timoré dans les duels (4 perdus), il a compensé par son placement, très souvent judicieux. Mais s'il a été précieux dans un domaine, c'est bel et bien dans l'orientation et la distribution, avec 57 passes réussies sur 62 tentées. Les grincheux souligneront qu'il n'a pris aucun risque, mais il a joué juste et bien, en évitant toute balle perdue qui



aurait permis aux Red Devils de revenir dans le match.

Essentiel durant cette rencontre remportée 2-0 par l'Olympiakos. Match retour le 19 mars à Manchester.

Portugal : match décalé de la

20^e journée, 1^{re} division

Chris Malonga n'est pas entré en jeu lors de la défaite de Guimarães sur la pelouse du Benfica Lisbonne (0-1). L'ancien Monégasque n'a joué que 26 minutes en 2014. Inquiétant.

C.D.

SOCIETE GENERALE
CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.
- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

NÉCROLOGIE



Arcade Arnaud Bikondi, Farrel Mboko et les anciens élèves du lycée Pointe-Noire 2 ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et ami De Grâce Obié, survenu le 22 février à Pointe Noire. La date de l'inhumation aura lieu ce jeudi 27 février

COMMUNIQUÉ



Rom Ando Daniel N'Gouala recherche sa maman Marie Claire Bossiguiri, qui est sorti de l'hôpital psychiatrique du CHU de Brazzaville. Toute personne ayant vue cette personne est priée de contacter **Sideney Dongou** au Tél. : 06 620 10 93

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Joseph Kabila prend la tête du Comesa

Le président de la République a, à l'ouverture des assises de Kinshasa, stigmatisé le fait que certaines obligations souffrent encore dans leur mise en œuvre à l'instar de l'Union douanière devant sous-tendre le marché commun.

La République démocratique du Congo vient de prendre la tête du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa). C'était à l'issue de la séance inaugurale des travaux du 17e sommet des chefs d'État de cette organisation tenue le 26 février à la Cité de l'Union africaine. La RDC sera secondée par l'Éthiopie et l'Ouganda qui occupent respectivement la vice-présidence et le poste de rapporteur dans le nouveau bureau. La passation des pouvoirs entre le président sortant Youweri Museveni et entrant Joseph Kabila Kabange a clôturé l'ouverture de ces assises placées sur le thème « Consolidons les échanges intra-Comesa en développant les micro, petites et moyennes entreprises ». L'on a noté la présence des épouses des

chefs d'État, des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, des membres des institutions de la République et d'autres officiels. Fort de tous ses attributs du pouvoir, Joseph Kabila Kabange a dans son mot de circonstance tenu à remercier ses pairs pour la confiance qu'ils lui ont faite tout en les rassurant de la volonté de son pays de mettre à profit sa présidence pour faire avancer la cause de l'intégration économique des États membres. Tout en louant la qualité du travail abattu par son prédécesseur en mettant une emphase particulière sur la pertinence des résolutions prises au dernier sommet de Kampala, il a déclaré compter sur sa collaboration tout au long de son mandat. Joseph Kabila a salué le dynamisme ayant caractérisé le fonctionnement de l'organisation ces vingt dernières années en vue d'améliorer la compétitivité sur le continent avec une incidence positive sur la qualité de vie de ses populations. Considéré comme la plus grande zone de libre échange en Afrique sur un espace de 16,5

km2 habité par 490 millions d'âmes et un PIB situé autour de 425 millions de dollars, le Comesa, a-t-il indiqué, est la région qui a mieux résisté à la dernière crise économique-financière ayant secoué dernièrement le monde. « *Après 20 ans de croissance caractérisée par un dynamisme exemplaire, le Comesa est devenu un puissant outil de promotion du développement de ses États membres ainsi que l'intégration de leurs économies* », s'est-il félicité.

Il a plaidé pour la consolidation des acquis déjà engrangés et pour la poursuite des réformes en cours. « *Au cours de la dernière décennie, nos échanges ont augmenté de 600%. Ils auraient pu croître davantage. Ils ont toutes les chances d'y arriver pour peu que nous consolidions les acquis et mener à bonne fin les réformes en cours. Parmi ces réformes, il y a lieu de souligner la mise en œuvre des institutions d'appui au développement des activités économiques telle l'agence africaine d'assurances, la chambre de compensation et l'agence régionale*

d'investissement », a-t-il ajouté. Son ambition déclarée est de voir le Comesa jouer un rôle plus important dans la région, inéluçtable sur le continent et majeur dans le monde.

Trouver de sources de financement supplémentaires

Quoique cette embellie renvoient les résultats encourageants obtenus jusque-là, Joseph Kabila a stigmatisé le fait que certaines obligations souffrent encore dans leur mise en œuvre à l'instar de l'agenda d'intégration et de l'Union douanière devant sous-tendre le marché commun. Et le président Kabila d'appeler les États membres à plus de volontarisme afin de relever un autre défi de taille qui se dresse sur le parcours du Comesa, à savoir son financement pourvu en grande partie par des partenaires extérieurs. Une situation qui, a-t-il déclaré, ne peut durer longtemps car touchant à l'indépendance de l'organisation, ou mieux à son existence même. Il y a lieu d'explorer d'autres sources de financement sup-

plémentaires en interne, a recommandé Joseph Kabila avant d'exhorter les États membres à mettre un accent soutenu sur les sciences, la technologie et les innovations. Il a promis d'apporter tout son concours à l'initiative visant à primer les innovations importantes en rapport avec les défis de développement auxquels fait face le Comesa.

Joseph Kabila a, par ailleurs, plaidé pour une synergie dans les stratégies efficaces d'utilisation des ressources naturelles pour non seulement booster l'émergence du continent et améliorer la qualité de vie des populations, mais aussi pour améliorer la part de l'Afrique dans l'économie mondiale. Il reconnaît que le chemin reste encore long à parcourir sur la voie de l'intégration régionale. Il a pris le pari de pousser l'organisation durant son mandat dans l'atteinte de son objectif ultime en donnant un contenu au Comesa. Il espère que les assises de Kinshasa marqueront un tournant décisif dans la réalisation de cet objectif.

Alain Diasso

17^e SOMMET DU COMESA

Plaidoyer en faveur du développement des PME

Les défis majeurs auxquels les PME sont susceptibles de faire face en Afrique sont, entre autres, les infrastructures, la réglementation douanière et l'accès au financement.

Plusieurs interventions ont marqué l'ouverture le 26 février du 17e sommet du Comesa à la cité de l'Union africaine en présence des chefs d'État soudanais, ougandais, malawite, tanzanien, zimbabwéen, djiboutien et zambien. L'occasion était belle pour réfléchir sur l'avenir de la région et, partant, de l'Afrique au regard des objectifs du millénaire. Chacun des intervenants à la tribune, qui jouxtait la table d'honneur réservée aux chefs d'État et à leurs représentants, a tenté de développer la thématique du jour en essayant de l'enrichir. « Consolidons les échanges intra-Comesa en développant les micro, petites et moyennes entreprises », le thème choisi tombait bien à propos, selon le président zambien, pour qui les PME constituent la base incalculable de l'économie des États africains. « *Les PME ont été l'épine dorsale de nos économies* », a-t-il renchéri, même si les rigidités structurelles, la faible productivité et le déficit de financement ont tenté d'obstruer leur émergence.

Il y a lieu, a-t-il dit, de redoubler d'efforts en appui à ce secteur vital. Il a donné l'exemple de son pays qui s'attelle à promouvoir les PME en accroissant leur capacité d'exploitation en vue de leur formalisation. Cet effort, a-t-il ajouté, devrait être transposé au niveau de l'ensemble de la région. L'homme d'État zambien a été rejoint par le vice-président de la commission de l'Union africaine qui a plaidé pour l'émergence d'un continent intégré et prospère gérant seul ses ressources en synergie avec les économies régionales. Il estime que le Comesa à travers sa zone de libre échange sera d'un apport déterminant dans la réalisation des objectifs que s'est fixés le continent à l'horizon 2063, entre autres celui de s'approprier effectivement son développe-

ment. Là-dessus, il a exhorté les États membres à plus d'engagement pour la paix sans laquelle aucune perspective de développement n'est possible. « *Unissons nos efforts à restaurer la paix et la sécurité* », a-t-il déclaré.

En appui à cette approche de développement des PME, le président ougandais Youweri Museveni a plaidé pour la transformation des ressources minières et pétrolières ainsi que de la production agricole dans les pays producteurs avant leur exportation. Il a déploré l'exportation de ces produits à l'état brut. En fait, l'idée partagée par tous les intervenants était de pousser l'industrialisation du continent pour en faire un marché émergent en redynamisant les exportations. Là-dessus, il a mis l'accent sur la nécessité de développer le secteur privé en partenariat avec l'État.

Selon le représentant de la commission de l'Union africaine, les défis majeurs auxquels les PME sont susceptibles de faire face en Afrique sont, entre autres, les infrastructures, la réglementation douanière et l'accès au financement. Des défis qui ne sont pas insurmontables, a-t-il ajouté tout en précisant que « les PME peuvent créer des opportunités de croissance à travers le pouvoir d'achat des consommateurs et l'expansion vers des marchés encore inexploités ». L'Afrique a, pour sa part, ajouté le délégué de Ban Ki-moon, est désormais mûre pour parler d'égal à égal avec les autres membres de la communauté universelle, allusion faite notamment au prochain sommet de l'Agoa (Africa growth and opportunity act) où le continent se doit d'exposer les opportunités d'investissement qu'il présente. En tout état de cause, le sommet du Comesa qui permet à près de trois cents opérateurs économiques de visiter la RDC se présente comme une opportunité pour les milieux d'affaires de nouer des partenariats d'affaires avec les entreprises locales.

A.D.

EN MARGE DU SOMMET DU COMESA

Joseph Kabila appelé à faire arrêter Omar El Béchir

Des ONG congolaises, auteures de cette demande, conseillent au chef de l'État congolais de profiter de la présence du président soudanais sur le sol congolais pour exécuter les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI).



Le président Omar El-Béchir

Dans un communiqué conjoint du 25 février, près de quatre-vingt dix ONG de la RDC ont demandé au chef de l'État congolais, Joseph Kabila, de faire arrêter le président soudanais, Omar El-Béchir, à Kinshasa.

Ces ONG, qui ont affirmé avoir appris d'une source gouvernementale l'invitation du président soudanais pour le 25 février à Kinshasa, en vue de participer au sommet des chefs d'État et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique de l'est et australe (Comesa), ont pensé que cette présence sur la terre congolaise pouvait être une occasion pour la mise en exécution de deux mandats d'arrêt de la CPI qui courent contre Omar El-Béchir.

Dans leurs réactions, ces ONG congolaises, qui désapprouvent cette invitation et rappellent que le président soudanais fait l'objet de deux mandats d'arrêt de la CPI, ont noté que « *la RDC, de par ses obligations résultant du traité de Rome instituant la CPI, qu'elle a ratifié, ne pouvait pas inviter le président El-Béchir et se doit de coopé-*

rer avec la Cour et d'exécuter les mandats d'arrêt qu'elle émet ». « *La RDC a l'obligation internationale d'arrêter et de transférer le président Omar El-Béchir à la CPI, car suspecté de crimes contre l'humanité et crimes de guerre* », a déclaré le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), basée à Kinshasa, M^e Georges Kapiamba. Alors que pour le secrétaire exécutif de l'Action des chrétiens activistes des droits de l'homme (Acadhosha), basée à Shabunda, au Sud-Kivu, Descartes Mpongo, « *en tant que l'un des États parties au statut de la CPI qui ont référé leurs situations à la Cour, la RDC doit clairement démontrer qu'elle est du côté de la justice et des victimes, pas du côté des suspects* ».

La jurisprudence des États africains

Ces ONG ont, en effet, rappelé que d'autres États membres africains de la CPI – y compris l'Afrique du Sud, la République Centrafricaine, la Zambie, le Malawi, le Kenya – ont réussi à bloquer des visites prévues d'El-Béchir dans le passé, y compris en déplaçant les conférences à d'autres endroits. « *Si la RDC n'est pas prête à arrêter El-Béchir, elle doit au moins s'assurer qu'il ne se présente pas sur son territoire* », ont-elles conseillé.

Les ONG signataires du communiqué ont également considéré la possibilité de porter plainte contre El Béchir devant le système judiciaire congolais afin d'obtenir l'émission d'un mandat d'arrêt national contre lui. « *En effet, le droit congolais prévoit que toute personne s'étant rendue responsable à l'étranger de crimes punis de plus de deux mois de détention, selon la loi congolaise - ce qui est évidemment le cas pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide - peut être poursuivie et jugée en RDC* », ont relevé ces organisations.

Le président soudanais Omar El Béchir, rappelle-t-on, est recherché par la CPI pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide qu'il aurait commis en 2003 au Darfour, région soudanaise en rébellion contre Khartoum à l'époque.

Lucien Dianzenza

COMESA

L'appui aux femmes des PME et des micro-entreprises, une priorité pour Olive Lembe

Dans l'esprit du thème de la 7e Table ronde des conjoints des chefs d'États et de gouvernement dont elle a présidé l'ouverture le 26 février au Fleuve-Congo Hotel, la première dame de la RDC a tenu les actrices de ces secteurs pour un atout au développement.

Les dix recommandations énoncées par Marie-Olive Lembe Kabila devraient à son avis, entrer en vigueur pour assurer un commerce intra-Comesa plus fructueux. Dans la perspective où l'appui aux femmes des PME et des micro-entreprises passe pour la priorité, la première dame de RDC a énuméré au nombre des conditions d'adhésion de ces dernières un effort préalable de leur part à « *s'imposer le respect par elles-mêmes* ». « *Sensibiliser les femmes sur leur auto-prise en charge à travers leur travail, la conscience de l'importance de la solidarité entre femmes* » entrent également en ligne de compte des actions personnelles que se doivent de mener celles-ci. Il n'en reste pas moins qu'elle a déploré le fait que les femmes des PME font preuve d'une faiblesse dans la gestion des affaires accentuée par le faible niveau d'alphabétisation. Contrairement à leurs homologues masculins, par exemple, les femmes impliquées dans le petit

commerce ont un accès limité à l'information qui devrait permettre de tirer profit des opportunités commerciales existantes. En définitive, la présidente de la 7e table ronde a préconisé la création d'une « *police contre le harcèlement de la femme dans le milieu des affaires* ».

Le thème « *Consolidons les échanges intra-Comesa en développant les micro, petites et moyennes entreprises* » semble approprié et opportun aux yeux d'Olive Lembe. Ce, en considération des contributions importantes des PME, notamment celles gérées par les femmes, à l'amélioration du niveau de vie des familles et à la création d'emplois. Aussi a-t-elle manifesté son souhait quant à l'« *intégration de l'aspect genre dans toutes les activités régionales* ». Ce, quitte à s'assurer que tous participent au développement et en profitent. L'épouse du chef de l'État s'inscrit ainsi dans la pensée des précédentes présidentes des tables rondes dont elle a particulièrement salué le dévouement et le leadership. Elle a dès lors épinglé de manière singulière leur « *ténacité pour la promotion du genre et le renforcement des capacités des femmes dans leur développement* ». Elle a tout autant apprécié leur combat



Olive Lembe Kabila lors de son allocution

pour l'autonomisation de la femme et les réponses apportées aux questions d'ordre social et culturel dans la région Comesa. Précédant la première dame sur la tribune de la 7e table ronde, la secrétaire générale du Comesa, Nelga El Hussein avait, pour sa part, dans sa revue succincte de l'historique de la rencontre du jour épinglé les articles 154 et 155 du traité du Comesa. Il lui a paru

opportun, en cette circonstance, de rappeler qu'il y est réaffirmé « *l'importance des femmes dans la transformation économique et sociale de la région* ». Son discours, à l'instar de celui d'Olive Lembe, a trouvé écho dans les allocutions des autres orateurs de la journée qui l'ont renchéri de différentes manières en raison de leur expérience personnelle. C'est le cas notamment de la première dame

du Zimbabwe, Dr Christine Kasumba qui a loué l'apport de l'emploi informel dans l'éradication de la pauvreté. Quant à la directrice de la division genre et affaires sociales du secrétariat du Comesa, Emiliana Tembo, elle a dès lors, entre autres, évoqué l'approche de regroupement régional du Comesa. Cette initiative vise à compléter les activités des états membres en y introduisant une démarche novatrice tournée vers l'extérieur. Adaptée à la promotion de la compétitivité et du commerce intra-régional, ladite approche contribuera au renforcement des chaînes de valeur régionale. Ce, quitte à créer des liens en amont et en aval.

Pour sa part, la représentante de la première dame d'Égypte s'est fait fort de reconnaître le rôle considérable des femmes africaines au quotidien. Elle a souligné particulièrement la capacité des femmes de son pays qui trouvent le moyen de contribuer à la vitalité de leur communauté en dépit des turbulences comme celles observées il y a encore peu. La question de la prévention globale du VIH/ sida qui s'est invitée dans le débat dans le contexte des micro-entreprises est paru d'un intérêt indéniable.

Nioni Masela

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Pas de défilé, pas de pagne le 8 mars

Toutes les femmes du monde devront s'arrêter un instant, lors de cette journée, pour réfléchir sur leur situation en voyant dans quelle mesure elles peuvent apporter leur contribution au développement de leurs Nations.

En RDC, la journée, placée dans la continuité du thème de l'année dernière, à savoir « *Ensemble contre la guerre et les violences faites aux femmes et aux jeunes filles en consolidant la paix et la justice pour le développement de la RDC* », sera célébrée mais sous un autre cachet. L'aspect festif de la journée avec à la clé le port de pagne qui était devenue comme une tradition même par les fillettes de la maternelle avec un défilé n'est pas au programme. Il est, par contre, prévu des journées de réflexions sur les conditions de la femme et de la jeune fille.

Au cours de sa communication à la presse faite le 25 février dans la soirée en son cabinet de travail, la ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi, a déclaré : « *Les activités du mois de la femme de cette année seront comme celles de l'année dernière. Elles vont se focaliser sur la sensibilisation et la mobilisation des femmes et des jeunes filles. Pour ce qui est du pagne, le gouvernement n'a pas imprimé officiellement le pagne pour la journée du 8 mars. En plus de cela, il n'y aura pas de défilé* ». Cependant, le programme prévoit pour la journée du 8 mars, a fait savoir Geneviève Inagosi, une grande activité qui sera organisée en partenariat



Geneviève Inagosi

avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel. « *Nous allons organiser une grande rencontre avec les jeunes, les élèves et les étudiants, les filles et les garçons pour les impliquer dans les questions des femmes et des jeunes filles car on ne peut pas parler du genre sans associer l'homme. Nous voulons expliquer aux hommes que nous n'entrons pas en guerre contre eux en parlant du genre mais le genre implique le partenariat entre l'homme et la femme* ».

Parlant des autres activités qui sont prévues pour le mois de mars dédié à la femme, Geneviève Inagosi indique notamment l'organisation par le gouvernement congolais du 2e forum mondial de femmes francophones organisé à Kinshasa du 3 au 4 mars en

collaboration avec l'organisation internationale de la Francophonie et le gouvernement français. Ce forum a comme thème "Femmes, actrices du développement".

Au cours de cette grande rencontre à laquelle prendront part les soixante-dix-sept États et gouvernements, il sera question de réfléchir sur le rôle de la femme comme agent de développement. Du 2 au 5 mars, il sera organisé à l'hôtel Memling le salon du talent féminin en partenariat avec l'organisation internationale de la Francophonie et le gouvernement français. Toujours dans le cadre du mois de la femme, il est aussi prévu l'organisation de la foire de l'entrepreneuriat féminin.

À ce sujet, Geneviève Inagosi indique que les gouverneurs des provinces ont été aussi instruits à organiser cette foire dans leurs provinces respectives. Geneviève Inagosi a également appelé les partenaires nationaux et internationaux, les membres du gouvernement, les responsables des entreprises à se joindre à elle pour réussir cette journée. Il est temps, fait-elle remarquer, de comprendre que les choses doivent changer. Aujourd'hui, les filles n'ont pas de repères, nous devons donc profiter de ce mois pour réfléchir, échanger sur des questions qui vont nous conduire vers le développement. La femme fait face à bien de défis, notamment la pauvreté, l'accès à l'éducation, il est temps de voir dans quelle mesure changer cette situation.

Aline Nzuzi

Des résolutions pertinentes sur la table

Comme il en est de coutume dans ce genre d'assises, les ministres des Affaires étrangères du Comesa se sont réunis, le 25 février, au Grand Hôtel en vue de préparer le 17e sommet des chefs d'État qui s'est ouvert le 26 février à Kinshasa



Raymond Tshibanda

En l'absence du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, la RDC a été représentée à cette rencontre par le vice-ministre de la Coopération régionale, Dismas Magbengu. Les participants aux retrouvailles ont échangé sur le thème « *Consolidons les échanges intra-Comesa en développant les micro, petites et moyennes entreprises, au niveau du conseil des ministres du Comesa* ». Des recommandations

pertinentes ont été prises à l'issue des discussions et ont été transmises au sommet des chefs d'État. Plusieurs matières concernant la zone de libre échange du Comesa ont été abordées au cours de cette réunion au nombre desquelles l'union douanière, l'industrialisation de la région Comesa, la zone de libre-échange tripartite, la transposition des instruments juridiques du Comesa dans les législations nationales, la coopération monétaire, les négociations commerciales, etc.

De la promotion de la science à la technologie et l'innovation en passant par les échanges avec l'organisation mondiale du commerce (OMC), la mise en œuvre du fonds Comesa, le développement de l'agriculture, le genre et affaires sociales pour l'autonomisation des jeunes et des femmes et le financement de l'intégration

régionale, les questions sur la démocratie et la gouvernance, etc. Toutes ces questions ont été passées au peigne fin par les ministres des Affaires étrangères. Ces derniers ont saisi l'opportunité pour réitérer la primauté de la paix et de la sécurité en vue de créer un environnement propice à l'investissement, au développement économique durable et à l'intégration viable pour la région.

Alain Diasso

SOLIDARITÉ

Ray Lema et Lokua Kanza dans un concert pour la paix en Centrafrique

D'autres artistes africains vont se produire dans un spectacle prévu pour le 10 mars au Théâtre de la ville de Paris.

Parmi les musiciens qui seront présents figurent les Congolais Ray Lema, Lokua Kanza et So Kalmery, le Sénégalais Youssou Ndour, la Centrafricaine Idylle Bamba et l'Angolais Bonga. Le concert de solidarité est intitulé « *Le Temps de l'Ubuntu* », terme qui signifie à la fois, « *interdépendance* », « *partage* », « *solidarité* » et « *humanisme* ». L'évènement, indiquent les organisateurs, est un moment mémorable de mobilisation des musiciens pour la paix en Centrafrique et sur le continent. L'artiste Ray Lema sera accompagné sur scène par Fredy Massamba, du Congo Brazzaville. « *J'ai longtemps cherché un frère en Afrique avec qui partager mes voyages musicaux, des musiques traditionnelles à la musique moderne, en pas-*



sant par le jazz, le rock, le hip-hop et la soul et je l'ai enfin trouvé, le voici, il s'appelle Fredy Massamba ! »

L'affiche du concert de solidarité

C'est en ces termes que Ray Lema présente son jeune complice sur scène qui est également un des membres fonda-

teurs des tambours de Brazza.

traditions centrafricaines.

Un chanson pour la paix déjà enregistrée

Pour rappel, Youssou Ndour et la chanteuse centrafricaine Idylle Bamba ont enregistré, le 26 janvier à Dakar au Sénégal, la chanson « *One Africa* » pour la paix en Centrafrique. Le clip de la chanson a été réalisé par le Congolais Didier Ndenga. Née à Bangui en République Centrafricaine, Idylle Bamba a remporté en 2004 le prix de la chanson francophone à l'Alliance française de Bangui. Elle a effectué les premières parties des spectacles de Lokua Kanza et Tiken Jah Fakoly. Sa musique créative est un mélange de rythmes ancestraux centrafricains, de jazz et du blues. Ses textes traitent de sujets universels tels que l'injustice, la guerre, l'exclusion, le racisme ou encore l'excision. Ils valorisent également le genre féminin ainsi que la culture et les

Reconstruire un espace culturel

L'intégralité des recettes du spectacle servira à la reconstruction de l'espace « *Linga Téré* » de Bangui détruit au cours des récents événements. L'Espace Linga Téré est une structure culturelle privée installée à Galabadj, dans un des quartiers les plus populaires du nord de Bangui. L'espace est un centre de formation aux métiers des arts et du spectacle, un lieu de création et de diffusion culturelle qui assure la promotion de nombreux artistes en mettant à leur disposition des locaux de répétition ainsi qu'un équipement son et de lumière de qualité. La structure produit en collaboration avec différents partenaires un certain nombre de spectacles qu'elle diffuse dans différents réseaux de festivals africains et internationaux.

Patrick Kianimi

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La croissance économique repose sur les PME

Moteur de croissance, la clé du succès des PME repose sur leur capacité à développer leur entreprise internationale.

L'Afrique offre d'excellentes opportunités pour la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), affirme le Fonds monétaire international (FMI) qui estime qu'en 2014, la croissance économique dans ce continent devrait être légèrement supérieure d'environ 6% à celle de 2013, rapporte l'Organisation de la presse africaine. Cette organisation internationale attribue cette croissance à plus d'un milliard de consommateurs sur le continent qui dépenseraient annuellement 600 milliards de dollars, ainsi qu'à une classe moyenne qui connaît la croissance la plus rapide au monde et l'incroyable opportunité offerte par la connexion du continent au monde extérieur qui offre aux PME africaines d'innombrables possibilités en 2014.

« *La production à grande échelle en est encore au stade embryonnaire en Afrique, ce qui offre une véritable opportunité pour les PME de combler les vides du marché pas encore desservis par les grandes entreprises internationales. Il est important de noter qu'un tissu croissant de PME créera des centaines de milliers de nouveaux emplois, ce qui est absolument indispensable pour ce continent en pleine croissance* », a déclaré Charles Brewer, directeur général de DHL Express SSA qui soutient cette vision. Il précise pourtant que l'accès au financement peut constituer un obstacle pour l'avenir, en plus des problèmes courants auxquels les PME sont susceptibles d'être confrontées en Afrique, tels que les problèmes d'infrastructures ainsi que les réglementations et contrôles douaniers.

Le directeur général de DHL Express SSA estime que plus une PME peut tirer parti d'opportunités internationales et plus elle peut envisager une expansion mondiale, meilleures sont les chances de croissance. « *Lorsqu'il s'agit d'opportunités mondiales, la clé du succès pour de nombreuses PME est la connaissance. Il s'agit de savoir quels marchés cibler, comment commercialiser leur produit, comment identifier les clients, comment être payé et, très important, comment expédier dans le monde entier* », explique-t-il, tout en démontrant que DHL essaie de mieux comprendre les besoins de 25.000 PME qui travaillent avec lui dans toute l'Afrique et les aide à se développer à l'international.

Il est établi que la pénétration croissante d'Internet en Afrique offre également une belle opportunité pour les PME. Les entreprises sont donc appelées à tirer parti de ce marché en ligne, tout en réduisant les coûts traditionnels d'acquisition de clientèle, étant donné que l'Afrique continue à adopter le commerce électronique. Le principal besoin exprimé par les PME comprend l'élargissement de la clientèle, l'augmentation des ventes et le développement international, a révélé l'Enquête nationale 2013 sur les petites entreprises, effectuée par la National small business chamber (NSBC - Chambre nationale des petites entreprises).

Gypsie Oïssa Tambwe

DIVISION 1

DCMP écope un forfait suite au match arrêté contre V.Club

La Ligue nationale de football (Linafoot) a infligé, à l'occasion de la 10e journée du championnat nationale de football, un forfait au Daring Club Motema Pembe (DCMP) dont les supporters étaient à l'origine des troubles lors du match contre V.Club, le 23 février au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa.

L'instance organisatrice de la Division 1 a rendu sa décision 48 heures après les incidents qui ont occasionné l'arrêt du match. DCMP jouera son prochain match à domicile à huit-clos et est sommée aussi de payer une amende totale de 1300 dollars américains dont 550 USD pour accumulation de cartons jaunes, 450 USD pour envahissement de l'air de jeu et 300 USD pour jets de projectiles. Par ailleurs, le team vert et blanc doit réparer les préjudices causés au stade Tata-Raphaël. De son côté, V.Club doit payer 300 USD

d'amende.

Tout était parti de la contestation des supporters du DCMP sur une décision de l'arbitre Ndala Ngambo accordant une balle arrêtée à V.Club après une faute de main du défenseur Luyindama Nenkadio (et non Lofu Bongeli comme initialement dit) à l'entrée de la surface de réparation. Le coup franc a été magistralement exécuté par le milieu international Chiquito Lema Mabidi des Dauphins Noirs de Kinshasa qui a trompé le gardien de but Nke des Immaculés à la 55e minute de jeu. Piqués sur le vif, les supporters du DCMP ont commencé à balancer des projectiles sur l'aire de jeu et à tout casser. Et les policiers ont lancé des gaz lacrymogènes pour disperser les fauteurs de troubles.

Une fois dehors, ces supporters ont déterré le tuyau servant à acheminer l'eau dans le stade. C'est ce qu'a vivement déploré le quatrième

vice-président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Roger Bondembe Bokanianga, lors d'une visite de la délégation de l'instance faîtière du football congolais au stade Tata-Raphaël pour évaluer l'ampleur des dégâts. Il a annoncé le lancement des travaux de réparation de cette casse pour le mercredi. Le stade doit être remis en état pour le match aller des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération entre FC MK et Ismaily d'Égypte, et aussi pour le match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions entre V.Club et Dynamos du Zimbabwe.

« *... ces travaux doivent commencer par la réhabilitation du tuyau d'approvisionnement d'eau coupé et volé. Ce long tuyau permettrait l'alimentation d'eau au stade Tata-Raphaël, surtout dans les vestiaires réhabilités dernièrement par l'AS V.Club et ses partenaires. Je pense que cet acte a été prémédité. Car qu'est-ce que le tuyau a à voir avec le match qui se jouait sur l'aire de jeu ? D'autres travaux sont également prévus avant l'arrivée de la délégation d'Ismaily. Il s'agit des ventilateurs accrochés aux murs arrachés dans les vestiaires, le tableau synoptique et la table de massage cassés, les grilles, les portails, les sièges dans les tribunes du DCMP cassés* », a affirmé Bondembe Bokanianga. Pour le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalay, la Fécofa et la Linafoot doivent prendre des mesures coercitives à l'endroit des auteurs des échauffourées.

Martin Enyimo



Vue du match arrêté entre DCMP et V.Club au stade Tata-Raphaël de Kinshasa

RELIGION

Le diocèse de Dolisie a enfin un sanctuaire à Louvakou

La cérémonie de consécration du sanctuaire national de la divine miséricorde de Louvakou s'est déroulée dimanche dernier, le 23 février, sous les auspices de l'évêque du diocèse de Dolisie, Bienvenu Manamika Bafouakouaho, nommé à ce poste le 23 août 2013 en remplacement de l'évêque Daniel Mizonzo.

Trois moments forts ont marqué cette cérémonie, à savoir : la bénédiction de la chapelle, suivie de la remise des clés de la nouvelle paroisse à l'évêque Bienvenu Manamika Bafouakouaho par les évêques polonais, qui à son tour les remettra au curé de la pa-

roisse, le père Marian. De nationalité polonaise, c'est ce dernier qui a mené jusqu'à son terme le projet de la construction du sanctuaire. Dans son mot de bienvenu aux invités et aux chrétiens et fidèles venus nombreux pour les besoins de la cause, Bienvenu Manamika Bafouakouaho a déclaré : « *L'heure est gravissime car aujourd'hui nous avons la joie dans nos cœurs de voir l'aboutissement du sanctuaire de la divine miséricorde du diocèse de Dolisie. À cette occasion, je voudrais m'acquitter d'un devoir, dire merci à tous et saluer la présence parmi nous de quelques invités de marque. Il faut savoir que l'idée de cette église est partie*

de Mgr Denis Moussavou. Et il a fallu finalement que le père Marian, bulldozer de la construction, puisse l'amener à son terme. Ce sanctuaire qui vient de voir le jour ne sera rien d'autre qu'un lieu de pèlerinage pour puiser dans les grâces de la divine miséricorde », a-t-il indiqué.

Prenant la parole à son tour, Louis Portela Mbuyu, président de la conférence épiscopale du Congo, et évêque de Kinkala, s'est exprimé en ces termes : « *C'est en 1972 que Mgr Georges Firmin, évêque d'Owando, et président de la conférence épiscopale à cette époque, s'est rendu en Pologne pour rencontrer l'évêque de Tar-*

nov de l'époque. Et c'est au cours de cette rencontre qu'est née comme une communion spirituelle qui a déclenché un mouvement missionnaire exceptionnel de la part de ce diocèse. Et depuis 1973, des prêtres représentant ce diocèse de Pologne sont venus au Congo. Ils ont commencé dans le diocèse d'Owando, Oyo, Brazzaville, Nkayi et bien d'autres. Donc de 1973 à 2014, cela fait 41 ans que le diocèse de Tarnov s'est rendu responsable sur le plan de la mission de solidarité de l'église qui est au Congo », a indiqué l'orateur. Pour l'évêque de Kinkala, il est question de rendre grâce à Dieu pour cet engagement qui justifie d'ailleurs de se manifester encore aujourd'hui, et qui peut-être redoublera encore demain. Ainsi, a-t-il remercié et salué la communauté religieuse tout entière du diocèse de Tarnov, qui a à sa tête, Mgr Andreiz Jez, présent à la cérémonie.

Le rituel religieux était au rendez-vous

Pour le rituel religieux, il y a eu, entre autres, la bénédiction de l'eau et l'aspiration, la liturgie de la parole, la prière de dédicace et les onctions ainsi que la liturgie eucharistique, le mot du Nonce Apostolique, la bénédiction finale et le renvoi. L'évêque a pris la mitre et donné la bénédiction. Alors l'évêque, les mains étendues au-dessus du peuple, l'a béni en disant : « *Le Seigneur du ciel et de la terre vous a rassemblés pour la dédicace de cette église : qu'il multiplie en vous ses bénédictions.* » Puis

l'évêque a reçu la crosse et poursuivi : « *Et que Dieu tout-puissant vous bénisse, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.* »

Enfin, le diacre a renvoyé le peuple, s'adressant à lui de la manière habituelle : « *Allez dans la Paix du Christ* » et chacun a répondu : « *Nous rendons grâce à Dieu.* »

Parmi les prières récitées au cours de cette messe, on retiendra celle-ci : « *Vraiment il est juste et bon de te rendre gloire, de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu, à toi, Père très saint, Dieu Éternel et tout-puissant, par le Christ notre Seigneur. Dans cette maison que tu nous a donnés de bâtir, où tu accueilles le peuple qui marche vers toi, tu nous offres un signe merveilleux de ton alliance : ici, tu construis pour ta gloire, en chantant : Saint !* » Avant la construction de ce sanctuaire, les séances de culte se déroulaient au niveau de la chapelle qui n'avait pas la capacité requise pour contenir tous les chrétiens et fidèles. Le diocèse de Kayes regroupait à lui seul trois départements : le Niari, la Bouéza et la Lékoumou. Aujourd'hui, le département de Niari a été séparé des autres départements et constitue ainsi un diocèse à part entière. Notons que plusieurs évêques venus d'autres diocèses du pays, et des autorités politico-administratives ont pris part à cette cérémonie, notamment le président de l'Assemblée nationale et la ministre des Affaires sociales.

Faustin Akono



L'évêque s'apprête à recevoir les clés du sanctuaire

ÉDUCATION

Jean-Baptiste Mavoungou Makaya offre du matériel scolaire aux écoles de sa circonscription

Sept écoles de la circonscription unique de Tchiamba-Nzassi ont reçu du matériel scolaire du député de ladite circonscription, Jean-Baptiste Mavoungou Makaya.

« *L'éducation et l'instruction sont à la base de la formation de la jeunesse congolaise. En attendant les grandes solutions qui seront apportées sous peu par le gouvernement de la République en vue de la redynamisation du secteur éducatif à travers des écoles du pays, ce matériel composé de plusieurs cartons de cahiers, de livres, de craies, de stylos, de crayons, d'ardoises et de matériel didactique couvrira tant soit peu quelques besoins parfois observés dans les différentes structures scolaires de Tchiamba-Nzassi* », a déclaré Jean-Baptiste Mavoungou Makosso.

Manifestant sa satisfaction après la réception des fournitures, Moïse Kombila, directeur de l'école primaire du village de Cayo, a indiqué : « *Le matériel reçu sera utilisé à bon escient, il contribuera à amener une bonne activité pédagogique pour le corps enseignant. Il constitue de ce fait un bon moyen d'encadrement scolaire des élèves. Ce geste est une première pour un élu du peuple au sein de cette structure scolaire.* »

Rattachée à Pointe-Noire, la sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi compte près d'une quinzaine d'établissements scolaires publics : un lycée, des collèges et des écoles primaires. Leurs responsables ont profité du passage du député pour lui exposer plusieurs problèmes dont souffre le secteur de l'enseignement à Tchiamba-Nzassi : l'absence de murs de clôture pour certaines écoles, l'insuffisance du personnel enseignant, de bâtiments administratifs et scolaires, de salles d'informatique, d'installations sportives et sanitaires fiables, entre autres.

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES ET SEXUELLES

Azur développement mettra deux guichets uniques en place

Ces guichets uniques destinés à la prise en charge psychologique, médicale et juridique des enfants et femmes victimes de violences sexuelles et domestiques, intègrent le projet « Accès aux soins, à la justice et à l'appui économique des femmes et des enfants victimes de violences domestiques et sexuelles ». Ce projet financé à 80% par l'ambassade de France au Congo et à 20% par l'association Azur développement, a été lancé ce 25 février à Pointe-Noire.

Le projet a pour objectif principal de contribuer au respect des droits des femmes en République du Congo et concerne les villes de Pointe-Noire et de Nkayi (département de la Bouéza) dans lesquelles seront installés les deux guichets (un dans chaque ville). Ces guichets fonctionneront comme un service public accessible à tous. Ils seront animés par des prestataires de plusieurs domaines (psychologues ; deux officiers de la sécurité civile ; le tribunal de grande instance, la police, la gendarmerie, un hôpital) affectés par leurs structures qui se chargeront d'informer, d'orienter les victimes et de suivre leurs dossiers.

Ce projet découle d'un premier sur la cartographie des violences domestiques au Congo réalisé l'année dernière à Nkayi et à Pointe-Noire avec implication des chefs de quartier et de certaines mairies. Celui-ci a abouti à la mise en place d'une plate-forme, d'un

site Internet de suivi de cas de violences. « *C'est pendant les réunions avec les parties prenantes à ce premier projet qu'a été suggérée l'élaboration de ce nouveau projet* », a expliqué Ida Moussa, coordonnatrice du nouveau projet. Le projet cartographie des violences a permis de se rendre compte des aspects qui empêchent les victimes d'accéder à une prise en charge effective et de sortir de leur calvaire. Il s'agit notamment de l'ignorance de leurs droits, de l'insuffisance et l'inaccessibilité des services de prise en charge en raison des coûts, de leur disparité et de leur éparpillement à différents endroits de la ville ; de la vulnérabilité économique des victimes, aspect qui limite leur accès aux soins de santé et à la justice.

Le deuxième projet a donc été mis en place pour remédier à ces aspects et améliorer la vie des victimes. De ce fait, il prévoit des formations professionnelles ainsi que l'octroi de micro crédits aux victimes. Les guichets assureront les rôles d'information et d'accompagnement des victimes.

Azur développement prévoit également l'organisation d'activités de sensibilisation des populations sur les violences et sur les guichets. Ce projet sera réalisé avec les partenaires du premier projet à savoir : Aripsi (Agence régionale d'information et prévention contre le sida) ; AFDB (Association des femmes pour le développement de la Bouéza) ; les directions départementales de la promo-

tion de la femme de Pointe-Noire et celle de l'intégration de la femme au développement de la Bouéza.

Son lancement a donné lieu à des exposés sur : les parties prenantes dans la lutte contre les violences domestiques et sexuelles, par Anne-Marie Mampouya, directrice départementale de la promotion de la femme Pointe-Noire ; le Fonds d'appui à la société civile de France géré par le service de coopération et d'action culturelle, par Charlotte Pfinedef, chargée de mission société civile de l'ambassade de France ; l'accès à l'assistance juridique pour les femmes et enfants victimes des violences, par Mamie Amélie Ngoka, magistrate ; la prise en charge psychologique, par Raphaël Pemba, psychologue ; et la stratégie pour l'appui économique des victimes, par Sylvie Niongo, directrice exécutive d'Azur développement.

Dans la réalisation du projet, l'association est aujourd'hui en difficulté de trouver des locaux pour abriter les guichets. Elle a engagé un plaidoyer auprès des autorités des deux villes concernées, mais la solution tarde à venir. Devant l'urgence, sa responsable lance un appel : « *Nous avons besoin de l'appui des autorités mais aussi du secteur public pour trouver des locaux. Il nous les faut assez rapidement dans des milieux publics pour être proches de la population. Nous allons continuer notre plaidoyer.* »

Lucie Prisca Condhet

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

ASP et AS Cheminots s'imposent à Pointe-Noire

L'Association sportive ponténégrine (ASP) et l'AS Cheminots se sont imposées le 23 février respectivement devant La Mancha et Nico-Nicoyé, sur le même score d'un but à zéro, en matchs comptant pour la deuxième journée du championnat.

À l'issue de cette journée, les deux équipes de Pointe-Noire sont respectivement troisième et troisième ex aequo, suivies de JST de Brazzaville, avec 4 points chacune. Elles talonnent deux des trois représentants congolais en compétitions africaines des clubs, notamment AC Léopards et AS Kondzo qui ont chacune 6 points. L'ASP et l'AS Cheminots étaient au coude-à-coude lors de la première journée en se neutralisant sur le score d'un but partout.

Déterminé à réaliser un bon résultat hier au stade Municipal, ASP qui était reçue en première explication par La Mancha, a réussi son exploit. Elle a tenu en échec son adversaire en lui imposant une deuxième défaite sur un maigre score d'un but à zéro. Le but a été inscrit à la 38^e minute par Par-ris Ngafoula. Réjoui de cette



Un extrait du match AS Cheminots/Nico-Nicoyé "crédit photo adiac"

victoire, l'entraîneur Éric Mavoungou a toutefois souligné quelques manquements au niveau du milieu de terrain et de l'attaque. « Le premier match face à l'AS Cheminot était un test, aujourd'hui nous avons réussi. Effectivement c'est cette victoire qui me manquait », a déclaré Éric Mavoungou. Alors que pour l'en-

traîneur de La Mancha, Pierre Mozika, son équipe se cherche encore. « Nous croyons que jusqu'à la sixième journée, nous aurons un groupe assez solide, car nous avons commencé le championnat sans un seul match dans les jambes », a expliqué pour sa part Pierre Mozika.

En deuxième rencontre, l'AS Cheminots a réédité le même

exploit face à Nico-Nicoyé, 1-0. Les Cheminots abordaient leur match sur les chapeaux-de-roue. Dès la 5^e, Rubesh Malonga, sur une balle reprise, enchaînait son tir qui s'est vu repoussé par la barre transversale. Nico-Nicoyé de son côté très serein, ne voulant pas concéder une seconde défaite après celle de la première journée, restait vigilant. À la 25^e, sur une balle arrê-

tée à quelques mètres de la surface de réparation de Nico-Nicoyé, Rubesh Malonga revenait à la charge en propulsant le cuir dans les filets de Titi Merci, le portier de Nico-Nicoyé.

L'unique but du match a contraint Nico-Nicoyé à une deuxième défaite successive puisque la seconde partie est restée vierge malgré la volonté des deux équipes de faire mieux. On pourra souligner le coup franc d'Auguste Mbatchi, à la 48^e, repoussé par la barre transversale. Pour l'entraîneur des Cheminots, Amigo Shungu, le résultat est certes positif mais l'équipe se cherche encore. « D'ici là on aura un groupe plus solide. Je demande aux dirigeants du club et aux supporters d'être moins exigeants, qu'ils m'accordent encore un peu de temps », a confié Amigo Shungu. De son côté, l'entraîneur de Nico-Nicoyé, Hilaire Bamoussiba, a rappelé qu'il y avait encore beaucoup de travail au niveau de l'attaque. Notons qu'après deux journées du championnat, La Mancha et Nico-Nicoyé sont classées dernière et avant-dernière équipes du classement général provisoire, avec zéro point.

Charlem Léa Legnoki

Air liquide Congo ouvre ses portes à ses clients

En vue de faire découvrir ses activités et être toujours proche de ses clients, la société Air Liquide Congo, filiale du groupe Air Liquide, leader mondial des gaz industriels et médicaux, installée au Congo depuis 1950, a organisé une journée portes ouvertes le 13 Février 2014.

Deux temps forts ont marqué cette journée, la présentation d'Air liquide et de ses activités par Félix PANDET et Laetitia SAMBA, respectivement responsable commercial pays et responsable qualité et la visite guidée qui a permis aux visiteurs composés en majorité des représentants des différents partenaires et des clients de la place (sociétés pétrolières et parapétrolières) de découvrir les activités, les équipements (unités de production et de conditionnement des gaz, ateliers de protection incendie et protection respiratoire...) ainsi que des procédés utilisés par cette société spécialisée dans la production et la vente des gaz industriels et médicaux.

Il s'agit notamment de l'oxygène industriel (essentiellement réservé aux industriels et artisans pour le soudage), l'oxy-

gène médical (qui sert pour la réanimation des malades dans les hôpitaux), l'azote, l'acétylène. Air liquide importe aussi en vrac des gaz qui sont conditionnés sur place à savoir : l'argon, l'hélium, l'hydrogène, le CO2 utilisé dans les domaines médical et industriel (pour les extincteurs). Toutes ces activités se réalisent dans le respect strict des normes sécuritaires du fait qu'elles présentent beaucoup de risques tant pour les employés que pour les utilisateurs. Ce qui explique le fait que la sécurité soit la première priorité du groupe Air Liquide.

Donnant l'objectif de cette journée, José Mavoungou, responsable technique d'Air Liquide Congo, a expliqué : « Cette journée a été organisée pour montrer à nos clients que nous sommes proches d'eux. Nous avons voulu leur faire découvrir nos activités et les rassurer sur les procédés industriels utilisés. Les choses évoluent de plus en plus et le client veut avoir plus de qualité et être vite servi. Nous voulons faire comprendre à nos clients que nous sommes capables de les servir le plus rapidement possible, avec des produits de qualité qui respectent les normes internationales liées à l'environnement et à la sécurité qui est notre première valeur. »

Air liquide Congo, travaille avec plusieurs sociétés pétrolières et parapétrolières de la place (Eni Congo, Total E&P Congo, Saipem...). Pour être plus proche du marché du pétrole, elle développe plusieurs services notamment : vente et entretien des extincteurs ainsi que des systèmes de détection et extinction automatique de feu. Elle possède aussi une équipe qui s'occupe de l'entretien de ces équipements sur les plates-formes pétrolières. Par ailleurs, dans l'optique d'accompagner le Congo dans son développement, de mieux satisfaire ses clients, Air Liquide Congo a mis en place, depuis 2008, une stratégie de croissance en termes d'investissement. Dans ce cadre, elle a mis en place des usines d'azote liquide et d'oxygène ainsi que des centres de conditionnement de



dioxyde de carbone et d'argon. « L'argon, est là depuis 2010. Ce que nous avons fait c'est d'augmenter la capacité de notre centre de conditionnement pour permettre d'aller jusqu'à 300 bar afin de répondre à la demande du marché congolais et de la sous région », a précisé José Mavoungou.

Pour cette année la société prévoit la mise en place d'un nouveau centre de conditionnement de mélange de différents gaz. Comme l'explique le responsable technique et production: « Nous avons certains gaz de mélange que nous importons, et lorsqu'on importe, cela prend du temps. Donc cette année nous allons mettre en place une unité pour nous permettre de faire des gaz de mélange notamment : (Argon+CO2, Argon+N2) ». La société entend aussi rénover ses équipements.

La journée portes ouvertes d'Air Liquide a été saluée par les visiteurs. Le cas du chef de service logistique et approvisionnement de STIO Congo, qui a confié : « Avant je pensais que c'était juste un dépôt de stockage. Mais cette journée m'a permis de découvrir les activités et les unités de production de cette société et de savoir que nous pouvons être approvisionnés régulièrement et rapidement en gaz. Cela va nous permettre de combler certains déficits et difficultés d'approvisionnement que nous avions ».



RUGBY

Le Stade Brazzavillois se lance dans l'organisation des tournois

La compétition qu'entend organiser le 1^{er} mars au Centre sportif de Makélékélé à Brazzaville, l'équipe championne en titre intègre le programme de la Fédération congolaise de rugby que dirige Claude Ernest Ndalla.

Mais avant l'exécution du programme d'activité de la fédération, le Stade Brazzavillois a pris une initiative allant dans le but de mettre déjà les équipes de Brazzaville dans le bain de la compétition. Il a invité le club frère des Taureaux à s'associer à ses deux équipes pour se livrer en tournoi amical de rugby à 15 et de rugby à 7 dont les règles de jeu sont bien définies.

Dans le rugby à 15 chaque équipe à 15 comprendra 20 joueurs maximum dont cinq remplaçants qui peuvent rentrer pendant le match, contrairement au rugby à 7 où chaque équipe est constituée de 10 joueurs dont trois remplaçants. Chaque équipe livrera trois matchs dans chacune des compétitions. Le résultat de chaque



Le Stade Brazzavillois de la saison 2013 (Photo ADIAC)

match est sanctionné par une victoire qui équivaut à 2 points, un match nul 1 point et une défaite zéro point. Le vainqueur du tournoi est l'équipe qui totalisera le plus de points de classement à l'issue de l'ensemble des matchs.

Le règlement prévoit en cas d'égalité aux points, que le vainqueur est l'équipe qui a marqué plus d'essais ou celle qui a le plus gros cumul de scores. En cas d'égalité sur ces deux cas de figure, les équipes seront départagées par

des tirs de penalties (série de cinq tirs à chacune des équipes). Lors du premier match de ce tournoi, chaque équipe désigne un coureur. Une course de 200m maximum les oppose. Le premier match se joue entre les équipes

des deux perdants de la course à pied. Le deuxième se jouera entre l'équipe qui n'a pas joué et le vainqueur du premier match ; et le troisième entre les équipes qui ne se sont pas rencontrées.

Outre l'initiative du Stade brazzavillois, la fédération entend organiser, le 30 mars, un tournoi départemental de rugby à 7 qui mettra en opposition les clubs de Brazzaville, ceux de Pointe-Noire et d'Oyo. Brazzaville engagera les Taureaux, Stade brazzavillois, et Brazzaville Rugby Universitaire club. Oyo sera représenté par Panthère et Pointe-Noire par Congalie, Racing club et Barbar. Dans le cadre de la préparation des Jeux africains de Brazzaville 2015, un autre tournoi est prévu du 12 au 13 avril à Brazzaville avec les mêmes formations. La fédération prévoit également d'organiser, du 18 au 19 avril, un tournoi national des écoles de rugby des enfants âgés de 9 à 14 ans à Brazzaville, avant la participation en juin d'AFRICA Cup Sud au Rwanda.

James Golden Eloué

HANDBALL

La fédération nationale bientôt « en ligne »

La création d'un site internet fait partie des objectifs que la Fédération congolaise de handball (Fécohand) compte atteindre d'ici le mois d'avril 2014.

La Fécohand ne veut pas rester en marge de l'ère du numérique. Elle souhaite s'adapter à la nouvelle donne en restructurant son système d'information par la création d'un site internet.

Selon la programmation de la fédération, la mise en ligne aura lieu dans deux mois. D'ailleurs, le projet a déjà été validé lors du conseil fédéral inaugural tenu récemment à Brazzaville. La dénomination du site n'est pas encore déterminée. Ce qui est sûr, c'est que le financement viendra de l'État et de la Fécohand.

Le site qui verra le jour permettra donc au public sportif national de s'informer sur les activités de la Fécohand, l'actualité des clubs et des Diables rouges de la discipline : équipe nationale par catégorie, joueurs, joueuses, entraîneurs, arbitres officiels de tables... Les textes et règlements de la Fécohand et des compétitions feront également partie du contenu du site, outre, bien sûr, les calendriers des compétitions, les résultats et des statistiques.

Ce projet cadre avec la politique de sponsoring défini par la Fécohand. En effet, le site sera une plate-forme permettant à la fédération de mettre en avant ses partenaires. Elle a d'ailleurs élaboré un programme d'activités pour l'année 2014 pour attirer les sponsors. Une manière pour la Fécohand de renflouer ses caisses afin de financer en partie quelques-unes de ses activités, la majeure partie étant financée par l'État. La Fécohand sera donc parmi les rares fédérations à disposer d'un site internet, celui de la Fédération congolaise de football étant en cours d'élaboration. La finalisation est imminente. Pour les autres fédérations, le projet n'est pas à l'ordre du jour. Les résultats sur le terrain les préoccupent peut-être plus. Ainsi, les joueurs et joueuses de handball doivent faire en sorte que les résultats, qui seront publiés sur le site de la Fécohand, motivent davantage les internautes qui attendent des nouvelles sur les victoires et les trophées.

Rominique Nerplat Makaya

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Les chances des clubs congolais et la carte de visite de leurs adversaires

L'Athlétic club Léopards de Dolisie, le FC Kondzo et le Club athlétique Renaissance Aiglon, tous de Brazzaville, repartent au combat ce week-end en vue de négocier chacun une qualification pour les huitièmes de finale des compétitions africaines. Une tâche qui ne sera pas du tout facile... AC Léopards de Dolisie et Primeiro d'Agosto se donnent rendez-vous en Ligue africaine des champions

Le seul représentant congolais resté en lice dans la reine des compétitions africaines des clubs accueille, le 2 mars à Dolisie, les Angolais de Primeiro d'Agosto en match aller des seizièmes de finales. Les deux équipes s'étaient rencontrées en 2011 à cette même étape de la compétition, mais en Coupe africaine de la Confédération. Les deux confrontations avaient souri aux Angolais, vainqueurs chez eux 2-0, qui s'étaient inclinés sur le score étriqué d'un but à zéro. Ce qui est rassurant, une année après, c'est que le club dolisien a gagné en maturité, intégrant la cour des grands avec son sacre lors de la neuvième édition de la Coupe africaine de la confédération (un titre jamais gagné par son adversaire) et quittant la dernière édition de la Ligue africaine des champions à la porte des demi-finales.

En face, l'adversaire n'est pas des moindres. Courant derrière son premier titre africain, Primeiro d'Agosto a toujours livré des prestations de qualité en compétitions africaines et locales : finaliste de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes (l'actuelle Coupe africaine de la confédération), neuf fois champion d'Angola et cinq fois vainqueur de la coupe nationale. L'équipe a échoué d'entrée de jeu en championnat en s'inclinant 0-1 contre Progresso de Sambizanga après sa défaite 1-2 face à Lioli en préliminaire de la Ligue africaine des champions.

Les Léopards n'ont pas connu de défaites depuis le début de la saison. Les Fauves du Niari ont bien négocié leurs deux premiers

matchs du championnat (2-0 face à La Mancha et 1-0 face au FC Bilombé). Le mental, voilà la clé de la réussite des Fauves du Niari. Tenus en échec 0-0, ils se sont qualifiés en seizièmes de finale en arrachant un miraculeux nul 2-2 à Kigali alors qu'ils étaient menés au score 0-2. L'équipe a certainement retrouvé sa formule pour décoller de bon pied.

Le FC Kondzo-Bayelsa United pour la Coupe africaine de la Confédération

Comme lors du tour préliminaire, le FC Kondzo ouvrira le bal le 28 février au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville. Il accorde son hospitalité au club nigérian Bayelsa United en match comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe africaine de la Confédération. Les deux équipes se rencontrent pour la première fois. L'adversaire de Kondzo, champion du Nigeria en 2009 et vainqueur de la supercoupe du pays la même année, est connu des Congolais d'autant plus qu'il avait éliminé en 2009 Club 57, une autre formation de Brazzaville. Les Nigériens avaient contraint les Congolais au nul blanc à l'aller avant de s'imposer au retour sur un score étriqué d'un but à zéro, suffisant pour une qualification. Le hasard du tirage au sort a voulu que le club nigérian, qui n'a pas encore de compétitions dans les jambes, rencontre une fois de plus un club brazzavillois dont la première sortie en compétition africaine a été une réussite. Le FC Kondzo a en effet éliminé au tour précédent les Camerounais de Young Sport Academy Bamenda en s'imposant 2-0 à Brazzaville avant de s'incliner à l'extérieur 1-3. Le FC Kondzo entend rééditer cet exploit devant les Nigériens, car ses deux premiers matchs au championnat congolais ont tourné à son avantage. L'équipe a respectivement battu Saint-Michel-de Ouenzé 1-0 et l'Étoile du Congo 2-1. Un argument de taille pour aborder la rencontre avec un état psychologique favorable.

Cara-Étoile sportive de Sahel toujours pour le compte de la C2

Le 1er mars, le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) recevra au stade municipal à Pointe-Noire l'Étoile sportive de Sahel de Tunisie. Le club tunisien est actuellement deuxième de son championnat avec 38 points après 20 journées. Comparativement au Cara qui peine à s'imposer en championnat (un point en deux matchs), les Tunisiens présentent un bilan flatteur avec dix victoires, huit matchs nuls contre deux défaites. Neuf fois championne de Tunisie, huit fois vainqueur de la coupe nationale, vainqueur de la Ligue africaine des champions en 2007 et deux fois vainqueur de la C2, l'actuelle compétition en 1997 et 2003, l'Étoile du Sahel part avec les faveurs de pronostics.

L'engagement et la détermination des Aiglons, neuf fois aussi champions du Congo, trois fois vainqueurs de la Coupe nationale et une fois vainqueurs de la Coupe d'Afrique des clubs champions, peuvent retourner le match à l'avantage des Congolais. Il suffit d'y croire. Cara s'est qualifié pour les seizièmes de finale en dominant à Pointe-Noire Malakia, du Soudan du Sud, 4-1 après sa courte victoire 1-0 au Soudan. Le président de la Fédération congolaise de football, qui sait pouvoir compter sur la combativité et la pugnacité des représentants congolais dans chacune des compétitions, les exhorte à en faire davantage. Ceci, a-t-il dit, pour porter plus haut le drapeau congolais, mais aussi pour placer le football congolais à la tête du peloton africain avec, à la clé, la conservation du quota de participation aux compétitions africaines. Afin d'assurer aux clubs congolais un soutien inconditionnel à domicile, Jean-Michel Mbono a mis à la disposition du public mille billets d'accès au stade à chacune des rencontres. Les matchs retour se joueront le week-end des 7, 8 et 9 mars.

James Golden Eloué